MENSUEL N°366
Janvier 2017
WWW.INFORMATIONJUIVE.FR

INFORMATION Juive

LE JOURNAL DES COMMUNAUTES

Les PROJETS DE TRUMP

Dans ce numéro les articles de

- Jean Baumgarten
- Ami Bouganim
- Elie Botbol
- Jacky Milewski
- Naïm Kattan
- Michaël Azoulay

ב"ה

LE BETH DIN DE PARIS

LE BETH DIN DE PARIS ASSURE
Un abattage rituel strictement conforme à la loi juive

Les Chohatim et Bodekim du Consistoire assurent la parfaite conformité d'une viande STRICTEMENT CACHERE.

GLATT & HALAK BETH-YOSSEF

LE BETH DIN DE PARIS
c'est le plus grand réseau de distribution de produits *cacher* étendu et proche de chez vous :

345 MAGASINS *CACHER* : boucheries, traiteurs, boulangeries, pâtisseries ...

LE BETH DIN DE PARIS
fournit une liste de produits autorisés riche et diversifiée :

3000 PRODUITS AUTORISÉS OU RÉFÉRENCÉS
« *cacher* » et «*cacher lé-Pessah'*» par le Consistoire.

10 000 PRODUITS CERTIFIÉS.

VOUS VOULEZ
un Tribunal rabbinique dont l'autorité soit incontestable.

Les décisions halakhiques et les actes religieux du Beth-Din de Paris sont respectés en Israël et dans le monde entier.

EXIGEZ LE
LABEL BETH DIN

Une véritable référence religieuse du judaïsme européen.

INFORMATIONS BETH-DIN DE PARIS

Tél : 01.40.82.26.18 - www.consistoire.org

Un service du Consistoire

SOMMAIRE

N°366 - Janvier 2017

INFORMATION Juive
LE JOURNAL DES COMMUNAUTES

17, rue Saint-Georges
75009 Paris

Rédaction :
01 48 74 34 17
Administration :
01 40 82 26 82
Fax : 01 48 74 41 97
infoj@consistoire.org

Fondateur : Jacques Lazarus (1916-2014)

Directeur de la publication : Victor Malka

Comité de rédaction :
Michel Gurfinkiel, Sabine Roitman,
Clément Weill-Raynal.

Administration :
Jessica Toledano, Jessica Sebban
Maquette : Mike Cohen
Régie publicitaire :
Média 5 - Tél. : 06 60 43 08 14
Photographies :
Erez Lichtfeld, Alain Azria.

Edité par S.a.r.l. Information Juive
le journal des communautés
au capital de 304,90 €

Durée de la société : 99 ans

Commission paritaire des journaux
et publications : 0708K83580

Dépôt légal n° 2270. N°ISSN : 1282-7363

Impression :
SPEI Imprimeur - Tél. : 03 83 29 31 84

Les textes de publicité sont rédigés
sous la responsabilité des annonceurs
et n'engagent pas Information juive.

Abonnement annuel : 33 €
Abonnement de soutien : 46 €
Abonnement expédition avion : 41 €

ABONNEMENT EN LIGNE SUR
WWW.INFORMATIONJUIVE.FR

Les manuscrits non retenus ne sont pas renvoyés.

Retrouvez Information Juive sur le net

Articles - Dernières nouvelles
Anciens numéros - Débats

RESTEZ CONNECTÉS
www.informationjuive.fr

Abonnez-vous en ligne
en toute sécurité

ÉDITO
4-L'an prochain une ambassade américaine à Jérusalem ?
Par Joël Mergui

6- REPÈRES

CHRONIQUE
7- Donald Trump et Israël
Par Guy Konopnicki

POLITIQUE
10- Les projets de Trump
Par Yehouda Lancry

JUDAÏSME
13- Enquête sur le corps humain…
Par Jean Baumgarten

15- Face au don d'organes…
Par Michaël Azoulay

MEDECINE
16- Ethique juive et transplantation…
Par le docteur Elie Botbol

ACIP
19- La vie du Consistoire

BONNES FEUILLES
25- Le rire de Chelm. La cité des demeurés
Par Dan Scher

CHRONIQUES TALMUDIQUES
29- La fille de Rav Hisda
Par Janine Elkouby

SOUVENIRS
33- Une liturgie de l'exil
Par Ami Bouganim

JUDAÏSME
35- Leçon d'urbanisme
Par Jacky Milewski

DIASPORAS
36- Une figure du judaïsme roumain : Alexandre Safran

LIVRES
37 - Les écrits d'Arendt et de Heidegger
Par Naïm Kattan

39 - Les sœurs Weiss
Par Albert Bensoussan

CINÉMA
40 - Joseph Joffo ou la mémoire en partage
Par Elie Korchia

41- VERBATIM

42- POST-SCRIPTUM
Par V.M

INFORMATION Juive
LE JOURNAL DES COMMUNAUTES

BULLETIN D'ABONNEMENT

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Abonnement (1 an, 11 parutions)

- ☐ France ..... **33 €**
- ☐ Etranger ..... **41 €**
- ☐ Abonnement de soutien ..... **46 €**

Ci-joint la somme de : _____ € ☐ Chèque Bancaire

Date : _____ Signature :

INFORMATION Juive
LE JOURNAL DES COMMUNAUTES

Tél. : 01 48 74 29 87 - Fax : 01 48 74 41 97

E-mail - infoj@consistoire.org

A retourner accompagné du règlement au journal :
Information Juive, 17 rue Saint-Georges - 75009 Paris

Abonnement en ligne : **www.informationjuive.fr**

EDITO

L'an prochain une ambassade américaine à Jérusalem ?

*par Joël Mergui**

L'an prochain une ambassade américaine à Jérusalem ? La promesse de campagne du candidat Donald Trump devenu depuis le 45e Président des États-Unis fait l'objet d'un véritable cataclysme médiatique et politique. La question fait débat, les menaces pèsent, le droit international et l'ONU sont invoqués. Comment un président déjà controversé peut il prétendre officialiser « l'annexion » illégale de Jérusalem, sensée être sous statut international depuis 1947 !

Cette étrange situation m'appelle deux remarques. Premièrement, la promesse de Donald Trump n'a rien d'un scoop illégal ou médiatique. Elle prétend simplement appliquer la loi votée par le Congrès américain en 1995 qui reconnait officiellement Jérusalem comme capitale d'Israël, et décide par conséquent du transfert de son ambassade à Jérusalem, au plus tard pour …1999 (cf the Jerusalem embassy act of 1995).

Deuxièmement, l'impossibilité pour Israël, État souverain, démocratique et reconnu par l'ONU de choisir sa capitale, emblème international de sa souveraineté, est un cas unique au monde.

Nankin, par exemple, est la capitale officielle de Taïwan mais n'est pas reconnue comme telle. Et pour cause, cette île autrefois appelée Formose, est « l'autre Chine », la Chine non continentale, non communiste et n'est pas reconnue par l'ONU.

Nicosie est un exemple intéressant de statut d'une capitale disputée et même divisée par un mur. Deux Chypre se la disputent comme capitale : d'une part l'officielle République de Chypre reconnue par les Nations Unies et d'autre part celle du Nord, soutenue par la seule Turquie. Pour autant, le statut de Nicosie ne fait pas davantage débat, le monde entier reconnait Nicosie comme seule capitale de la République de Chypre et toutes les représentations diplomatiques y sont installées.

A contrario, même lorsque des pays sont contestés, le statut de leur capitale n'est pas remis en cause, même en l'absence de représentation diplomatique. Pyongyang par exemple, capitale de la Corée du Nord - État reconnu par l'ONU mais non par le Japon, la France ou les États-Unis -, ne fait l'objet d'aucun débat sur sa légitimité de capitale.

De fait, Jérusalem est la seule ville dont le statut de capitale est systématiquement remis en question depuis la reconnaissance officielle de l'État juif par l'ONU !

Est-ce parce qu'elle est l'unique ville trois fois sainte après avoir été la ville du Temple, que les États seraient en droit d'exiger de Jérusalem de ne pas être la capitale du seul État juif ? Est-ce parce que certains emplacements de la ville - et non la ville toute entière - sont révérés comme des lieux saints par les chrétiens et par les musulmans, que Jérusalem tout entière - fondée en Judée par des juifs, il y a plus de 3000 ans - devrait perdre son identité de capitale éternelle du peuple juif ?

Pourquoi ? Quel droit, international, politique, ou moral suppose de s'exercer de façon aussi discriminatoire et unique pour une seule ville et un seul État au monde ?

Seuls les juifs du monde entier prient tournés vers Jérusalem. Aucune autre religion, que le Judaïsme, n'a défini Jérusalem comme son centre spirituel. Aucun autre peuple ne rêva de reconstruire sa capitale éternelle, tout au long des siècles, sinon le peuple juif. Aucun autre peuple n'a prié, chanté, célébré Jérusalem comme le peuple juif qui, chaque année à Pâque, partout dans le monde, exprime le voeu de se retrouver « l'an prochain à Jérusalem. »

En 1995, Israël et les juifs du monde ont célébré les 3000 ans d'histoire de Jérusalem. Cette célébration avait fait l'objet d'injustes remises en question de l'identité première de Jérusalem, comme si Jérusalem n'avait pas d'abord été la cité du Roi David et la ville du Temple du Roi Salomon, avant de devenir trois fois sainte.

> « Jérusalem est la seule ville dont le statut de capitale est systématiquement remis en question depuis la reconnaissance officielle de l'État juif par l'ONU »

Cette année, il y aura 50 ans que Jérusalem est la capitale effective et quotidienne d'Israël. 50 ans durant lesquels la ville sainte a pu enfin reprendre son développement, s'épanouir en respectant tous les particularismes, se moderniser en sauvegardant toutes les différences, sans exclure ni les laïcs ni les pauvres ni même ceux qui lui dénient son passé juif. 50 ans au terme desquels personne ne peut objectivement nier que la liberté de conscience et de culte a été garantie comme jamais, pour tous et pour toutes les religions.

Sans négliger l'importance politique et géostratégique d'un déménagement de la représentation diplomatique américaine - et je l'espère bientôt celle de la France et de toutes les démocraties -, la question la plus importante qui doit continuer d'animer les juifs reste celle de continuer à croire à la sainteté de Jérusalem, à ne jamais cesser de nous tourner vers Jérusalem pour rechercher la paix des coeurs et des âmes.

Aujourd'hui, alors qu'Israël est devenu un État juif souverain et moderne, si toutes les démocraties ont le devoir d'être fidèles à leurs idéaux en lui reconnaissant le droit d'exister, de se protéger contre ses ennemis et de choisir sa capitale, les juifs du monde entier ne doivent pas oublier la vérité de Jérusalem, son origine, sa sainteté et son importance fondamentale pour la pérennité du Judaïsme.

Il est temps de comprendre le véritable enjeu de Jérusalem. Si depuis 3000 ans, Jérusalem est disputée et convoitée, c'est qu'elle est plus qu'une question juridique, géopolitique ou religieuse. Jérusalem la juive est à l'origine du message universel des trois monothéismes, à la source du long processus qui a mené l'humanité vers un monde plus juste et démocratique et c'est à nous tous qu'elle rappelle que nous devons incarner cette humanité meilleure.

--

*Président du Consistoire

LES ORIGINES DE CASTRO

■ En 2002, une journaliste juive du Venezuela avait réussi à obtenir de Fidel Castro un long entretien. Nicole Morali faisait alors partie d'une délégation de journalistes de son pays invitée par les autorités cubaines.

Le 29 décembre dernier, Mme Morali qui vit désormais en Israël a raconté dans les colonnes du quotidien Maariv comment l'ancien leader cubain avait accepté de répondre à ses questions, alors qu'il était déjà trois heures du matin :

Castro demandé à la journaliste :

-D'où es-tu ?

-Ma mère est originaire de Tanger dans le nord du Maroc . Tanger fut longtemps une ville internationale. Mon père, lui, est né en Uruguay mais sa famille est originaire de Pologne.

- Cela veut dire – intervient Castro, que tu es ashkénaze et séfarade. Le peuple juif est digne d'admiration. Le judaïsme est une culture qui s'est perpétuée à travers l'histoire. J'aime beaucoup les livres de Marx. Il était juif.

J'aime beaucoup les kibboutzim. Vous voulez savoir quels sont les politiciens d'Israël qui m'ont le plus impressionné ? Eh bien Moshé Dayan était un grand monsieur. Il a pris une grande part dans la guerre des six jours. Je regrette de n'avoir pas eu l'occasion de bavarder avec lui. Par ailleurs, j'ai beaucoup regretté la mort de Yitzhak Rabin. C'était un homme de paix.

- On raconte que votre famille a des origines juives, demande la journaliste. On dit que vous appartenez à l'histoire des marranes. Etes-vous circoncis ?

- Mon frère Raoul et moi-même avons été circoncis à l'âge de 5 ou 6 ans. Mais je n'ai jamais compris pourquoi. La religion n'a jamais joué le moindre rôle dans nos vies.

KIRK DOUGLAS FETE SES 100 ANS A LA SYNAGOGUE !

Yosef et Noa

■ **Quels sont les prénoms les plus courants dans la société israélienne ? Selon une étude rendue publique par le Service officiel des statistiques , les prénoms les plus utilisés dans le pays sont Mohammed pour les garçons et Noa pour les filles. Viennent ensuite Yossef, David et Oury pour les garçons.**

Ainsi, 2730 garçons nés en 2015 ont reçu le prénom Mohammed et 1.880 ont reçu celui de Yossef.

1445 filles nées au cours de la même année ont été prénommées Noa.

Question de plagiat

■ **Le Canard enchaîné a raconte qu'après avoir dit bien des éloges du livre « Le pays qu'habitait Albert Einstein » d'Etienne Klein, un journaliste de L'Express a révélé que l'auteur avait piqué des passages entiers de cette biographie à Paul Valéry, Gaston Bachelard, Louis Aragon, Stefan Zweig et bien d'autres.**

Le physicien Etienne Klein a plaidé coupable et n'a pas nié le plagiat. Dans une lettre adressée au Canard, Klein écrit : « J'ai pris beaucoup de notes de lecture et, en les intégrant à l'ouvrage, j'ai pu oublier qu'elles provenaient d'autres auteurs et croire qu'elles étaient de moi »

Il se trouve cependant que dans une affaire similaire, dans les années 70 du siècle dernier, Thierry Maulnier et Gilbert Prouteau avaient été l'un et l'autre accusés d'avoir pique des pages entières à un livre de Dominique Aubier pour leur livre « L'honneur d'être juif ».

Maulnier et Prouteau avaient prétendu que des notes leur avaient été remises par des étudiants qui travaillaient pour eux et qui ne leur avaient pas dit l'origine de ces textes.

L'affaire alla tout de même finir devant les juges où on parla de « l'honneur d'être écrivain »

CHRONIQUE

Donald Trump ne décidera pas à la place d'Israël

Par Guy Konopnicki

Au lendemain de l'élection de Donald Trump, je me trouvais dans la plus grande ville juive du monde, qui s'éveillait en état de choc. Cette ville est New York, on l'aura compris, et elle n'avait jamais rejeté à ce point un président des Etats-Unis. Le premier effet de l'élection de Donald Trump est d'inverser le sens de la méfiance entre la communauté juive des Etats-Unis et la majorité politique de l'Etat d'Israël. Le gouvernement d'Israël s'est efforcé de résister aux initiatives de Barack Obama, il accueille sans déplaisir l'intronisation du nouveau président. Vu de New York, le soutien que lui a apporté Benjamin Netanyahou, sans attendre son élection, agace prodigieusement une communauté qui porte, au nom du judaïsme, les valeurs humanistes des Etats-Unis. De quoi se mêlent ses juifs américains ? De quoi nous mêlons- nous, ici, en France ? Avant d'envisager l'effet du changement d'administration américaine, il me semble essentiel de réaffirmer un principe : Israël est une démocratie, que son gouvernement nous plaise ou non, il résulte d'une majorité de députés élus à la Knesset. Les stratèges de l'arrière, les donneurs de leçons ne vivent pas les déchirements de la société israélienne, et il y a quelque indécence à prendre parti avec véhémence, comme si les engagements théoriques et la surenchère verbale effaçaient la distance qui nous sépare de la terre d'Israël.

« Force est de constater qu'Israël est le seul pays dont les grandes puissances débattent en son absence. »

Echecs et humiliations

Certes, il nous est toujours difficile de porter un regard froid sur Israël, surtout en France où l'on nous somme chaque jour de condamner sa politique, pour devenir des juifs acceptables. La France, dont la diplomatie ne cesse d'essuyer des échecs, quand ce ne sont pas des humiliations, avait été choisie comme scène du dernier acte, dérisoire, de la politique velléitaire de Barack Obama. Une conférence destinée à imposer une paix, sans permettre à Israël de discuter ses modalités, fixée à jamais par une résolution de l'ONU bientôt vieille de 50 ans. Deux présidents sur le départ tenaient absolument à organiser cette réunion, si bien qu'elle ne fut pas annulée lorsque le principal pays concerné refusa de s'y rendre. François Hollande aura terminé son mandat sur une non- conférence et Barack Obama lui aura fait l'honneur d'accepter qu'elle se tienne à Paris, sans juger pour autant utile de s'y rendre.

Force est de constater qu'Israël est le seul pays dont les grandes puissances débattent en son absence. Les représentants de gouvernements criminels n'ont jamais quitté leurs sièges à l'ONU et dans les organismes internationaux. Aucune réunion apte à prendre des décisions sur la situation en Syrie ne peut se tenir sans Bachar Al Assad. Cependant, pour la première fois, aucun droit de veto ne s'est exercé aux Nations Unies quand il s'agissait de condamner Israël. La différence de traitement, pratiquée par un Barack Obama sur le départ est insupportable, même pour qui n'approuve pas la politique de développement des implantations.

Les fautes d'Obama, la rigidité d'Hillary Clinton, ne font pas, pour autant de Donald Trump un sauveur. Sa singularité se trouve dans sa doctrine, l'Amérique d'abord. Il ne soutiendra Israël que dans la mesure où ses choix servent les intérêts des Etats-Unis. La Russie vient de reprendre pied au Proche-Orient, ses forces armées sont engagées dans un pays voisin d'Israël. Donald Trump entend tout à la fois reprendre le dialogue avec Poutine et disposer de forces pour le contenir. Enclavé dans un monde arabe et musulman en proie à une crise violente dont l'issue semble lointaine, Israël demeure, pour les Etats Unis, le seul point d'appui. Cependant, Washington supporte difficilement l'esprit d'indépendance de son allié. Tous les secrétaires d'Etat, de Kissinger à John Kerry, en passant par Hilary Clinton, ont été irrités par ce moucheron géogra-

phique, qui ne se laisse pas dicter sa politique. Donald Trump, qui n'est pas, loin s'en faut, une brute primaire, commence donc par flatter le point sensible. Il annonce, en campagne, que l'ambassade des Etats-Unis sera transférée à Jérusalem. Or, les accords d'Oslo avaient été signés au prix d'une impasse sur le statut de la ville sainte, renvoyé à de futures négociations. On sait ce qu'il advint des tentatives de mener le processus de paix à son terme, lorsque Bill Clinton invita Ehoud Barak et Yasser Arafat à négocier, à Camp David, un accord portant sur Jérusalem. Le Hamas et l'OLP déclenchèrent aussitôt la plus meurtrière des vagues terroristes, donnant au monde l'effroyable exemple des attentats suicidaires. A partir de ce que l'on nomma alors l'Intifada des Mosquées, Israël a affronté une campagne mondiale de négation du caractère juif de Jérusalem. Tout projet de construction, fût-ce sur des terrains vagues jadis occupés par l'armée jordanienne, passe pour un acte d'agression coloniale. Tant pis pour la géographie, le Nord et le Sud appartiennent à Jérusalem Est. En revanche, quand des soldats en permission sont pris pour cible, les points cardinaux s'évanouissent. Jérusalem Ouest n'existe pas, en ce sens le franchissement de la ligne verte devient légitime, quand il s'agit de frapper Israël à Jérusalem tout court. Le projet de transfert de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale d'Israël passe donc pour une provocation de Donald Trump. Comme si la paix était possible sans que soit reconnu le caractère juif de Jérusalem. L'UNESCO n'a fait qu'enregistrer la conquête de l'hégémonie culturelle par un islamisme agressif qui s'est arrogé la propriété spirituelle de la ville.

« L'affaire de l'ambassade n'est pas une simple anecdote. Le temps n'est plus aux traités construits sur l'acceptation forcée d'Israël et non sur sa reconnaissance pleine et entière. »

Lieux symboliques

A Oslo, Shimon Peres pariait sur la raison. Il imaginait qu'en permettant aux Palestiniens de s'affirmer sur un espace territorial, de bâtir une économie en coopérant avec Israël, on parviendrait à brève échéance, à l'introduction de la raison dans le partage des lieux symboliques. Toute approche rationnelle de Jérusalem s'avère inopérante. Ben Gourion lui-même s'était résolu au passage en force, en transférant la capitale aux portes d'une Vielle-Ville, bientôt annexée par la Jordanie. L'histoire devait par la suite démontrer qu'il n'est pas de paix sans la recon-

naissance de la capitale de l'Etat juif. Sadate l'avait compris, en se rendant à la Knesset pour sceller la seule paix durable à ce jour. Et la perspective de transférer l'ambassade des Etats-Unis serait donc une provocation ? En ce cas, elle est nécessaire !

Dans toute la région, les islamistes s'attachent à détruire toute trace de civilisation antérieure ou parallèle. Ils portent la guerre dans les ruines et les vestiges. Aucune mémoire ne doit subsister, ni celle de Babylone, ni la présence grecque et romaine, moins encore l'ancienneté du judaïsme et du christianisme. Détruisant les pierres en Syrie, ils ont triomphé des esprits dans le monde, en islamisant Jérusalem.

Un partage

Trump n'est pourtant pas le premier à vouloir installer son ambassade à Jérusalem. Quand le président Harry Truman, suivi par la plupart des Occidentaux, choisissait Tel-Aviv, l'URSS de Staline et Molotov installait son ambassade à Jérusalem. Elle fut fermée en 1967, lorsque Brejnev rompit les relations diplomatiques avec Israël. Vingt ans plus tard, Gorbatchev, rétablissant les liens avec Israël jugea naturel de procéder à la réouverture de l'ambassade soviétique, dans les mêmes lieux, à Jérusalem. Et celle de la Russie de Vladimir Poutine s'y trouve toujours.

L'affaire de l'ambassade n'est pas une simple anecdote. Le temps n'est plus aux traités construit sur l'acceptation forcée d'Israël et non sur sa reconnaissance pleine et entière. Je demeure, en ce qui me concerne, persuadé que l'Etat juif et démocratique d'Israël ne peut exister sans un partage raisonnable avec un Etat souverain des populations palestiniennes. Les frontières se négocient, tous les gouvernements d'Israël ont envisagé des partages de territoires. Mais le refus de toute souveraineté juive sur Jérusalem, est inacceptable. Israël ne pourrait même pas accueillir l'ambassade des Etats-Unis dans la partie occidentale de la ville, partie intégrante et, jusque-là, non contestée de son territoire ? J'ai beau partager l'hostilité de bien des juifs américains envers Donald Trump, expression brutale d'un populisme menaçant de réveiller les pulsions racistes et antisémites, il n'en reste pas moins que le nouveau président des Etats-Unis commence par toucher le point sensible. Il n'y aura pas de paix, ni d'Etat de Palestine, sans la reconnaissance du caractère juif de Jérusalem. Pour le reste, mieux vaut ne pas se bercer d'illusions. Soutenu par les entreprises pétrolières, Donald Trump fera passer leurs intérêts avant ceux d'Israël. Il n'agacera pas Benjamin Netanyahou, avec ces manières de prédicateurs pacifistes qui caractérisent les présidents démocrates. Mais il soutiendra ou lâchera l'actuel gouvernement de Jérusalem, le prochain, le suivant, à l'aune de la politique israélienne.

L'environnement n'a jamais été aussi incertain, entre le Levant, la Turquie et l'Egypte. Jamais Israël ne s'est trouvé dans une position aussi contradictoire. Véritable puissance économique, start-up nation disposant désormais de ressources énergétiques, force militaire redoutée et seule démocratie de la région, ce qui lui donne une force vitale, Israël se trouve entouré de volcans. Trump, à son arrivée, relâche la pression qu'exerçaient Obama et l'administration démocrate. Il ne cherche pas à imposer un accord, à dicter une paix conçue à Washington. Il appartient à Israël d'utiliser au mieux les marges de manœuvres que lui laisse un président moins interventionniste que son prédécesseur. Contrairement à l'idée qui domine à Paris, la résolution des conflits dépend plus de la volonté des protagonistes que de l'intervention des grandes puissances. L'avenir d'Israël ne dépend pas plus de Trump qu'il ne dépendait d'Obama. Jadis, un petit bonhomme têtu avait imposé l'indépendance d'Israël, quand les Britanniques et les Américains ne semblaient guère pressés. Le temps de la paix viendra quand la volonté d'Israël rencontrera, enfin, un peu de bonne volonté de ses partenaires. A ce moment-là, l'étiquette du président des Etats-Unis n'aura aucune importance. Au demeurant, il n'est nullement interdit d'imaginer que Donald Trump se montre surprenant. Avant lui, le président républicain le plus à droite ne fut pas Ronald Reagan mais Richard Nixon. Cet épicier vulgaire, que les démocrates traitaient volontiers de nazi, a mis fin à la guerre du Vietnam, déclenchée par John F. Kennedy et intensifiée par Lyndon B. Johnson, et Nixon a, aussi, reconnut la Chine de Mao… En politique, mieux vaut éviter de fonder les prévisions sur l'image des présidents et leurs postures de campagnes électorales.

GK

« Contrairement à l'idée qui domine à Paris, la résolution des conflits dépend plus de la volonté des protagonistes que de l'intervention des grandes puissances. »

POLITIQUE

Les projets de Trump

Un entretien avec Yehouda Lancry

A l'heure où nombre de transformations et de changements profonds vont toucher la géopolitique du Proche Orient en général et d'Israël en particulier, nous avons voulu savoir ce qu'attendent les

diplomates de l'année 2017. Nous avons posé la question à Yehouda Lancry, celui qui fut un des grands diplomates de l'Etat d'Israël et qui a été ambassadeur à Paris puis aux Nations Unies.

Vous avez été ambassadeur d'Israël en France puis aux Nations Unies. Comment avez-vous réagi quand Obama a lâché Israël au moment du vote de la résolution 2334 ?

Yehouda Lancry : Ce fut un moment pénible, sur la forme comme sur le fond du vote.

Sur la forme d'abord: la salve d'applaudissements qui ponctue l'adoption de la résolution dénote l'aversion, voire une jouissance maligne, éprouvées par certains membres du Conseil de Sécurité a l'encontre d'Israël. Les bienséances protocolaires auraient dû intimer une plus grande retenue et une meilleure maîtrise de la morgue primaire de ces membres hargneux.

Sur le fond: c'est une résolution qui équivaut à une imposition d'un gel total de toute activité de construction dans des territoires disputés, sujets à négociation et à un statut définitif. La résolution en question constitue un écart unilatéral de la logique des négociations bilatérales israélo-palestiniennes. J'ajoute qu'elle constitue, à l'évidence, un élément significatif dans l'intensification du siège diplomatique d'Israël aux Nations unies.

Dans cette défaite diplomatique, Israël a sa part de responsabilité. Etant parfaitement conscient de la divergence de fond avec les Etats Unis sur ce dossier, toutes administrations confondues, Israël a été pris dans un état d'impréparation flagrant. Tout indiquait que Obama , compte tenu de sa profonde mésentente personnelle avec Netanyahou, risquait pour cette fois de ne plus faire violence à ses principes et convictions- et à la politique déclarée de son pays- et donc de ne pas user du veto protecteur d'Israël.

Donald Trump et Benjamin Netanyahou

Incohérences

Du côte israélien, plutôt que d'investir dans une tentative de conviction d'Obama , on passe de façon cavalière par - dessus sa tête en s'adressant à Trump, comme s'il n'était plus le président en exercice. Pour mieux corser la dose d'irritants administrés à Obama, Netanyahou capitule face à ses extrémistes et soutient leur loi sur la régularisation d'implantations illégales. C'en était trop pour un président américain qui ,plus d'une fois, ressentait l'immixtion du Premier Ministre israélien dans les affaires internes américaines et subissait les incohérences de sa politique et de son engagement fluctuant en matière de paix.

Comment jugez-vous le bilan politique de Barack Obama dans ses relations avec l'Etat d'Israël ?

L'investiture de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis

« Cette pathologie du langage imprègne les media, la politique, les discordes sociales, les fractures ethniques et religieuses. »

Y.L : Le bilan politique de Barack Obama, s'agissant d'Israël, est très largement positif.

Sur ses huit années passées à la Maison Blanche, Obama a été notamment au Conseil de Sécurité, quasi-infaillible dans sa protection d'Israël. Excepte pour la résolution 2334, il aura prévenu, au besoin par l'usage du droit de veto, toute mesure préjudiciable pour Israël. Il a même tenu en échec la tentative de reconnaissance de la Palestine comme Etat membre des Nations Unies.

Sur le plan sécuritaire, Obama a considérablement renforcé Israel, notamment au moyen de l'accord d'assistance de l'ordre de 38 milliards de dollars sur les 10 ans a venir! Du jamais vu dans les annales américaines avec quelque allié américain que ce soit.

Même l'accord conclu avec l'Iran, de l'avis de nombreux experts israéliens, présente des avantages non négligeables à côte des risques inhérents au pacte avec un Etat Iranien peu soucieux du respect scrupuleux de ses engagements internationaux.

Dans son discours d'adieux à Chicago, le 10 janvier dernier, Obama a mis l'accent sur ses succès mais il a oublié de parler de ses échecs. Quels sont, selon vous, ces échecs ?

Y.L : Les échecs d'Obama se ressentent particulièrement au Moyen Orient, sur fond de chaos généré par le" printemps arabe" et par la brutale émergence de l'Etat islamique.

Probablement "ligoté" par son Prix Nobel de la Paix- un prix éminemment prématuré- ainsi que par son idéologie foncièrement pacifiste, Obama n'engage pas la puissance militaire américaine adéquate pour faire face aux défis majeurs : la menace de l'Etat islamique et la désintégration de pays comme la Syrie et l'Irak. Le maintien de Bachar El Assad au pouvoir, la montée en puissance de la Russie et de l'Iran en Syrie, comme la crise de Crimée, scellent l'échec d'Obama sur deux fronts de politique étrangère des plus cruciaux.

On a l'impression que la diplomatie israélienne en particulier attend beaucoup de la présidence Trump. Pensez-vous qu'il pourra agir à sa guise ?

Y.L : Visiblement, Trump agira en ami d'Israël. Il en a donné les gages en maintes déclarations.

Cela étant, il ne pourra pas agir a sa guise et l'intérêt intrinsèque des USA infléchira ses choix et décisions dans un monde où l'interdépendance pèsera même sur la plus grande puissance.

Le peu que l'on connaisse de sa politique israélo-arabe est qu'il souhaiterait faciliter l'avènement de la paix israélo-palestinienne.

S'il s'avérait sérieux dans cette option, la droite radicale israélienne qui ne cache pas son humeur et sa verve triomphantes, devra réviser au rabais ses attentes inconsidérées de Trump.

Qu'est-ce qui va se jouer au Proche Orient en 2017 ?

Y.L : En Syrie, Assad consolidera sa reconquête du pays. La Rus-

Donald Trump

« Visiblement, Trump agira en ami d'Israël. Il en a donné les gages en maintes déclarations. »

sie, n'ayant pas eu trop a limiter son champ d'action sous Obama, aura probablement les mains plus libres avec un Trump qui semble plus compréhensif de certaines motivations de Poutine.

Une telle perspective pourra générer une plus grande mainmise de l'Iran et du Hezbollah en Syrie et constituer une menace plus prégnante d'Israël

Pathologie

Les chances de reprise de la négociation israélo - palestinienne, au bénéfice d'une intercession de la nouvelle administration Trump ne sont pas nulles. D' une part la proximité de Trump à Israël pourra fournir à ce dernier des gages suffisants, d'autre part les Palestiniens seront plus motivés à revoir à la baisse leurs conditions préalables.

Trump a promis de transférer l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem. Ne risque-t-on pas de mettre la région à feu et à sang ?

Y.L : De tous les présidents américains ayant promis le transfert de l'ambassade à Jérusalem, Trump semble le plus motivé dans l'accomplissement de cette promesse. Le passage à l'acte provoquera certainement une violente réaction de la rue arabe et des institutions arabes liées à Jérusalem.

Selon toute probabilité, Trump prendra le temps d'une réflexion approfondie pour se contenter en fin de compte d'un transfert aux modalité partielles.

Comment a réagi la classe politique israélienne à la nomination de Jared Kushner, le gendre de Trump, comme conseiller spécial du Président ?

Y.L : La nomination de Jared Kushner conforte à l'évidence le facteur de proximité de Trump à Israël, compte tenu de l'influence du gendre sur le beau-père.

Israël a vécu en ce début d'année une période relativement dure. Pourquoi le débat politique en Israël est-il souvent excessif dans son expression ?

Y.L : Le débat politique israélien reflète l'âpreté du discours d'une société israélienne durablement confrontée à une menace existentielle. C'est une société qui véhicule un discours obsidional, porteur d'un substrat foncièrement pathologique.

Cette pathologie du langage imprègne les media, la politique, les discordes sociales, les fractures ethniques et religieuses.

Un rapport sur l'antisémitisme dans le monde

Quel est l'état de l'antisémitisme dans le monde ? A l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la Shoah, le ministre Naftali Benett, chargé des relations avec la diaspora , a rendu public au cours du Conseil des ministres un rapport consacré à cette question..

Le rapport insiste sur le fait que le record absolu d'actes terroristes en Allemagne a été battu depuis l'arrivée dans ce pays de la masse des migrants.

On compté 416 actes antisémites entre janvier et septembre 2016, soit 200% de plus qu'au cours de la même période en 2015. La Grande Bretagne, de son côté, a connu un bond de 62 % Le rapport note également une recrudescence de l'antisémitisme en Europe de l'Est.

A propos de la France, le rapport insiste sur les efforts déployés par le gouvernement français dans sa lutte contre l'antisémitisme. Le nombre d'actes antisémites aurait baissé de 65 %. Mais l'hostilité à l'Etat d'Israël continue à progresser dans le pays.

La visite de M. Fillon au Mémorial de la Shoah

A l'occasion d'une visite qu'il a faite, le 22 janvier, au Mémorial de la Shah à Paris, M. François Fillon, ancien Premier ministre et candidat à la Présidentielle a déclaré : « Lutter contre l'antisémitisme c'est défendre la France et la République ».

M. Fillon a ajouté : « Ce n'est pas la première fois que je viens au Mémorial. Je ressens toujours, comme tous ceux qui le visitent, une émotion très profonde ». M.Fillon était accompagné dans cette visite par Serge Klarsfeld et par son fils Arno.

M.Fillon a encore déclaré : » On mesure ici devant la liste incroyablement longue des victimes de la Shoah, à quel point les Européens, les nazis singulièrement, mais tous ceux qui leur ont prêté la main et en particulier le régime de Vichy, ont commis le crime ultime ».

« L'antisémitisme est toujours présent. On l'a vu avec les enfants assassinés à l'école de Toulouse, les victimes de l'Hypercacher ; c'est un danger qui menace la démocratie, qui menace l'humanité et doit faire l'objet de toute notre attention et de toute notre volonté » a encore déclaré M. Fillon.

JUDAÏSME

Enquête sur le corps humain dans les traditions textuelles juives

Un entretien avec Jean Baumgarten

Jean Baumgarten est directeur de recherche émérite au CNRS. Il est spécialiste de l'histoire culturelle du judaïsme ashkénaze. Il vient de publier aux éditions Albin Michel Le petit monde, une enquête sur le corps humain dans les textes de la tradition juive, de la Bible aux Lumières. Il répond ici aux questions d'Information juive

Vous avez entrepris de raconter l'histoire du rapport au corps à partir des principaux textes de la littérature juive traditionnelle. Mais d'abord, qu'appelez-vous « le petit monde » ?

Le petit monde est la dénomination courante dans la littérature juive pour désigner le corps humain. On oppose le microcosme (Olam ha-katan) au macrocosme (Olam ha-gadol), en insistant sur les liens, les correspondances et le jeu de miroirs qui existent entre le monde terrestre et les sphères célestes. Les parties du corps sont disposées selon l'ordre du monde voulu par Dieu lors de la création. Le corps est un reflet miniaturisé de la structure céleste ; quant à l'âme, c'est un miroir qui réfléchit les entités spirituelles des mondes supérieurs.

Qu'est-ce qui frappe dans les descriptions de l'organisme humain telles qu'elles figurent dans ces textes ? Que peut-on dire de ces représentations du corps dans cette littérature ?

Les textes de la tradition juive unifient les deux dimensions les plus distantes de la création : d'un côté, Dieu et, de l'autre, les organes du corps humain, tout en postulant leur connexion, leur complicité constante. Dieu peut ainsi se montrer aux humains sous une multitude d'apparences, sans limites. Il joue du don d'ubiquité pour apparaître, tantôt sous la forme d'une vision, d'un rêve, d'une image, d'un visage, d'une nuée, de la lumière, du tonnerre, du feu, d'un buisson ardent, tantôt par l'intermédiaire d'un ange ou de la voix d'un prophète.

Certaines traditions spiritualisent le corps divin ne lui donnant aucune apparence matérielle, mais une essence purement transcendantale. Parallèlement se développent des courants qui postulent une réalité matérielle au corps de Dieu qui peut prendre des apparences anthropomorphiques innombrables. Les discours du corps oscillent entre ces deux représentations antithétiques.

Qu'appelez-vous la pensée du corps ?

La pensée juive, que ce soit, entre autres, dans les traités philosophiques, les textes éthiques, les commentaires bibliques et les ouvrages mystiques, est fondée principalement sur la prééminence, la préséance de l'âme sur le corps. En général, le corps est une donnée subalterne, inférieure, vouée à la décrépitude, aux transformations constantes de la naissance à la mort. Les textes juifs sont structurés autour de l'opposition entre le haut et le bas, le spirituel et le matériel, le pur et l'impur. Le corps occupant toujours une position secondaire, subalterne.

Dans cet ouvrage, j'ai voulu renverser ce postulat : j'ai observé, exploré, ausculté les traditions textuelles juives en se focalisant sur les données somatiques, les réalités physiques, sur ce qu'on nomme parfois, sans nuance péjorative, la carnalité. Ce que j'appelle la pensée du corps consiste à observer, à l'intérieur de l'immense corpus de la littérature juive, la centralité des données corporelles. En inversant le schéma de pensée qui donnait la prééminence à l'âme, loin d'aboutir à surdéterminer les données concrètes, on clarifie la compréhension des catégories légales, des normes morales, des codes culturels, des pratiques rituelles et des représentations symboliques, notamment propres à la mystique juive. C'est en fait par le biais de la concrétude physique, de l'expérience des sens, de l'observation corporelle que se perçoivent les fondements du judaïsme.

On a souvent l'impression, à vous lire, qu'au cœur de votre recherche il y a l'idée de la transmission.

L'idée de transmission est, en effet, centrale. Les traditions textuelles juives se diffusent, à la fois à partir d'un axe,

« C'est en fait par le biais de la concrétude physique, de l'expérience des sens, de l'observation corporelle que se perçoivent les fondements du judaïsme. »

d'un socle commun, en l'occurrence la Bible, tout en se ramifiant dans une multitude de directions éclatées, issues de courants de pensée pluriels, souvent inconciliables. Ils donnent lieu à une infinité de discours qui ont la particularité de se renouveler constamment. L'important reste l'enchaînement, l'engendrement de traditions scripturaires, des sources rabbiniques, entre autres, dans les traités mystiques et les récits édifiants. Les textes se transmettent de génération en génération, faisant du judaïsme une entité toujours vivante, caractérisée, d'un côté, par un regard tourné vers l'héritage du passé, la mémoire, le patrimoine textuel et, de l'autre, par une transformation continue, axée sur l'innovation, l'inédit, la nouveauté, ce qu'on dénomme en hébreu, le hiddush.

Vous interrogez la notion de tradition. Comment la définissez-vous ? Vous notez qu'elle vous semble « incertaine »

L'idée de tradition évoque, entre autres, un enchaînement de constructions textuelles qui s'emboîtent les unes dans les autres selon une cohérence temporelle, thématique et logique. La chaîne de la tradition suppose la transmission ininterrompue d'une succession d'enseignements des sages et de paroles des savants qui se sont succédé selon l'ordre des généalogies bibliques et rabbiniques. L'authenticité de la tradition est légitimée par l'étude, la lecture interprétative, la passation des enseignements oraux de maîtres à disciple et la transmission écrite des textes canoniques. Avec sous-jacente l'idée d'une forme d'immutabilité, d'inaltérabilité et de pureté.

J'ai constaté, toutefois, dans les textes centrés sur le corps humain, des ruptures, des cassures, des contradictions qui jalonnent des traditions aux contours chaotiques, fragmentés, sans qu'il soit possible de retracer des cheminements linéaires et des contenus homogènes. J'ai tenté de rechercher les raisons qui expliquent l'existence d'un enchaînement si désordonné, enchevêtré, diversifié des discours sur le corps. Je me suis demandé comment s'inventent, se construisent, évoluent et se transforment les sources juives, en contradiction avec l'idée convenue d'une tradition statique, hiératique et unilatérale. Nous découvrons que les textes sont construits, bricolés, confectionnés, à partir d'une combinaison hétéroclite de fragments de nature, d'époques différentes, puisés dans des courants de pensée irréconciliables, qui se cristallisent dans de nouveaux textes, eux-mêmes marqués par l'instabilité et les contradictions.

« Les textes témoignent d'une particulière liberté d'invention, d'imagination religieuse, fruits de rebonds, de rémanences, de mutations imprédictibles. »

Vous semblez partager le point de vue de Gershom Scholem quand il définit le judaïsme comme « une force historique durable, en évolution et en transformations continues »

Oui, je dirai, sans entrer dans des considérations polémiques, qu'on a parfois eu tendance, ces derniers temps, à contester l'héritage de Gershom Scholem dont les idées ont souvent été remises en cause par une génération de chercheurs empressés de « tuer le père ». Or, Gershom Scholem, non seulement, a été un savant d'une inventivité, d'une créativité exceptionnelles, auteur d'une œuvre qui a profondément renouvelé notre perception de la mystique comme force positive à l'œuvre dans l'histoire ; Scholem a développé une vision du judaïsme très ouverte qui rompt avec certaines tendances actuelles au repliement sur soi.

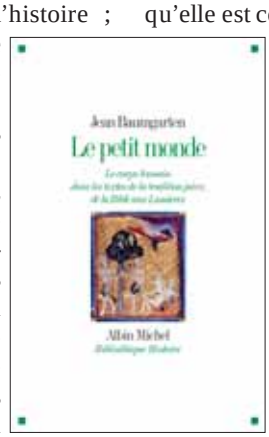

Les sources variées, contradictoires, inconciliables, que nous avons évoquées autour du corps humain témoignent de la capacité infinie d'imagination, d'inventivité, de créativité des auteurs juifs investissant dans l'étude, la rumination, l'exploration des textes, une force de vie et une espérance indéracinable. C'est une des leçons fondamentales de l'œuvre de Gershom Scholem.

Vous dites qu'il n'est pas question de réduire la tradition juive à « un bloc monolithique ». Vous dites refuser une tradition juive homogène.

Ce qui m'a le plus frappé en explorant cette masse immense de textes, c'est la diversité irréconciliable des visions et des représentations du corps humain. Ce qui apparaît à leur lecture, c'est l'incohérence des images concernant les données somatiques au sein des traditions juives. L'étude critique des discours m'a effectivement permis de me détacher de conceptualisations réductrices, unilatérales. Les textes témoignent d'une particulière liberté d'invention, d'imagination religieuse, fruits de rebonds, de rémanences, de mutations imprédictibles. Ce que, de plus, m'a révélé ce cheminement à travers les textes juifs, c'est combien l'éphémère, l'immanent, l'immédiateté, la corporéité sont aussi essentiels que la quête de l'Etre, de l'essence de l'âme, indestructible, indivisible et infinie. En partant du concret, de la surface corporelle, longtemps jugée comme subalterne, on atteint, en fait, les profondeurs du divin.

A quel besoin répond votre enquête ?

Ce livre a deux finalités principales : d'abord, renverser les fondements de la perception de la tradition juive telle qu'elle est couramment définie, en plaçant non plus l'esprit, l'âme au centre de l'exploration, mais les réalités physiques, la matérialité, les données somatiques.

D'autre part, j'ai voulu partir du concret, de la surface corporelle, longtemps jugée comme subalterne, par l'inversion des conceptions idéalistes, ontologiques, métaphysiques, du dualisme entre la pensée et la matière. A l'inverse des « contempteurs du corps », comme le disait Nietzsche, ceux qui donnent la prééminence à l'âme spirituelle, j'ai voulu mettre en lumière une vision de la continuité, de la complémentarité, de l'unité du corps et de l'esprit. La pensée du corps manifeste, à la fois, la pluralité, la diversité contradictoire et l'unité, la totalité du vivant, tout en constituant une fenêtre ouverte sur les mondes supérieurs.

Face au don d'organes…

*Par Michaël Azoulay **

L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2017, d'une loi de 2016 modifiant les modalités de refus de prélèvement, a suscité l'émoi au sein de la communauté juive de France.

Renforçant le principe du consentement présumé de chaque citoyen qui n'a pas fait connaître de son vivant son refus de donner ses organes, cette évolution législative a le mérite d'inciter chaque citoyen à prendre position sur un sujet encore largement tabou, mais néanmoins vital, au plein sens du terme.

Soulignons d'emblée qu'une lecture attentive de la loi fait pièce aux rumeurs selon lesquelles les proches n'auraient désormais plus la possibilité d'exciper du refus de la personne décédée, si celle-ci ne leur a pas confié de son vivant un document écrit dans lequel elle manifeste ce refus. La loi prévoit en effet qu'un proche peut attester par écrit du refus de prélèvement de ce dernier, en « mentionnant précisément le contexte et les circonstances de son expression ».

Une remarque préalable s'impose :

Si tous les juifs français ne se déterminent pas forcément en se référant aux textes religieux du judaïsme traitant du don d'organes, préférant se fier à leur conscience et à leurs convictions, il n'en demeure pas moins que la religion est souvent invoquée pour exprimer un refus. Et ce, trop souvent en méconnaissance des textes qui deviennent ainsi des prétextes.

D'où l'intérêt de s'informer réellement quant à ce que préconise la *Halakha* (« Loi juive ») en matière de don d'organes ?

Un devoir religieux

Les dons du vivant sont autorisés, et même considérés comme un devoir religieux par la quasi-totalité des décisionnaires, en vertu des versets bibliques « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ! » (Lévitique 19, 18) et « Ne reste pas indifférent devant le sang (c'est-à-dire, le risque de mort) de ton prochain ! » (Lévitique, 19, 16).

La préservation de la vie étant une valeur cardinale du judaïsme, le don posthume devrait être unanimement encouragé par les décisionnaires. Certes, la dégradation du corps consécutive au prélèvement[1] ainsi que l'inhumation différée qu'il implique constituent des transgressions, mais celles-ci sont moralement et religieusement justifiées par le sauvetage d'une ou de plusieurs vies. « Qui sauve une seule vie, sauve le monde entier », dit le Talmud.

Toutefois, si la vie du receveur est ici en jeu, la vie du donneur l'est aussi au regard de la question complexe de la détermination du moment de la mort.

Or, les opinions savantes divergent quant à la question de savoir quel organe ou quelle fonction, lorsqu'il ou elle s'arrête, détermine le moment de la mort d'un point de vue religieux.

Deux opinions, fondées chacune sur une étude approfondie et contradictoire des textes religieux, dominent le débat. L'une soutient que ce sont l'arrêt cardiaque et l'arrêt respiratoire (le cœur apportant, via la circulation sanguine, l'énergie aux muscles respiratoires) qui déterminent le trépas, tandis que l'autre opte pour la mort cérébrale et l'arrêt irréversible de la fonction respiratoire (contrôlée par le tronc cérébral), définition légale de la mort en France depuis 1968, et en Israël depuis 1986, pour le grand rabbinat d'Israël[2]. Un diagnostic de mort cérébrale doit de ce fait être établi, après des examens cliniques (de différents réflexes, dont la respiration) et d'imagerie (électro-encéphalogramme ou angio-scanner, afin de vérifier qu'il n'y a plus de sang qui circule dans le cerveau).

Ce débat n'avait pas de raison d'être avant l'apparition de la respiration artificielle, puisque l'arrêt cardiaque et la mort cérébrale étaient alors quasi-concomitants. Avec la ventilation artificielle, le cœur continue de battre tandis que le cerveau n'a plus d'activité.

Pour les tenants de l'arrêt cardiaque, le prélèvement d'organes sur un patient en état de mort cérébrale dont le cœur bat, est assimilé à un meurtre que ne saurait justifier le sauvetage de la vie du receveur. Au contraire, les décisionnaires qui ont tranché pour la mort cérébrale considèrent que le cœur battant n'est pas un critère de vie, seul le cerveau (qui ne contrôle pas le cœur mais commande tout le reste) étant le siège de la vie.

Récemment, certaines autorités rabbiniques ont préconisé de s'inscrire sur le registre des refus, en estimant que du fait de cette controverse entre les décisionnaires, un doute persiste quant à la juste définition de la mort, et que l'on ne pouvait se prononcer en faveur d'un don, réalisé au prix d'un homicide et d'un suicide.

Ces mêmes autorités religieuses concèdent toutefois que si le don pose problème, il en va tout autrement du fait de recevoir un organe…

Il revient donc à chaque citoyen juif de décider, en son âme et conscience, d'être donneur d'organes vitaux ou de s'y refuser, après avoir opté pour l'une ou l'autre des orientations religieuses précitées.

-

*Michaël Azoulay, rabbin, en charge des affaires sociétales auprès du grand rabbin de France, ancien membre du Comité Consultatif National d'Ethique.

Merci au Docteur Stan Kandelman, praticien hospitalier en anesthésie-réanimation, dont les précieux conseils ont permis la rédaction de cet article « en connaissance de cause ».

Le judaïsme face au don d'organes post mortem : « Tu choisiras la vie ! »(Deutéronome 30, 19).

--

[1] La loi prescrit la meilleure restauration possible du corps.

[2] D'anciens grands rabbins d'Israël, tels que Ovadia Yosef ou Shlomo Amar, se sont prononcés dans ce sens. Ce n'est qu'en 2008 que la Knesset (le parlement israélien) a voté une loi sur le don d'organes conforme aux exigences du grand rabbinat israélien, relatives notamment au diagnostic de mort cérébrale.

Ethique juive et transplantations d'organes au regard de la nouvelle loi

*Par le docteur Elie BOTBOL**

Depuis 1976, en France, la loi Caillavet fait de chaque personne un donneur d'organes potentiel, tout en affirmant la possibilité de s'opposer à un tel prélèvement. Si les trois grands principes (consentement présumé, gratuité et anonymat) restent inchangés, la loi de modernisation de notre système de santé (janvier 2016) précise les nouvelles modalités de refus ainsi que le rôle des proches. Dès le 1er janvier 2017, les personnes refusant de donner leurs organes pourront s'inscrire en ligne sur le registre national des refus géré par l'Agence de la biomédecine (site: www.registrenationaldesrefus.fr) - et non plus seulement par courrier postal, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Etat des lieux

Actuellement, seuls 7% des Français connaissent la loi sur le don d'organes. En faisant connaître ce registre et en facilitant son accès, le législateur espère que davantage de personnes pourront faire connaître leur opposition, ce qui permettra de soulager les proches lors d'un deuil brutal. Rappelons que l'inscription sur le registre est révocable à tout moment. Seules 150 000 personnes sont inscrites sur le registre à ce jour1, un nombre qui a doublé depuis un an, depuis que l'Agence communique sur ce sujet. La nouvelle loi prévoit aussi la possibilité de faire valoir son refus par écrit et de confier ce document daté et signé à un membre de son entourage. Si toutefois un défunt n'a pas fait ces démarches de son vivant mais qu'il avait fait part oralement de son refus, ses proches pourront en dernier recours faire valoir sa décision2. Ils devront alors retranscrire l'expression précise du refus et la signer.

L'objectif de cette loi est aussi de réduire le taux actuel d'opposition au don qui est de 40% à 20% qui serait le taux de refus réel. Car actuellement beaucoup de familles refusent le don par réaction émotionnelle après un décès brutal, or selon certains sondages, seules 20% des personnes seraient opposées au don. Cette loi devrait donc permettre de soulager les familles et de réaliser 1000 à 1500 greffes supplémentaires chaque année en France.

« Le don d'organe ne peut donc être consenti que par devoir moral et bonté. »

Anonymat du donneur

La difficulté de la cession d'un organe est accentuée par l'anonymat du don qui prévaut selon la loi en France. En effet, le fait que le donneur ne puisse pas connaitre concrètement, ou même administrativement, l'identité du receveur relativise dans sa conscience la dimension altruiste de son don en le confinant à un acte virtuel. D'aucuns pourraient y voir au contraire un acte noble puisque totalement désintéressé et mû par le seul amour d'autrui, du genre humain et de la vie. En tout état de cause, le code civil déclare qu' : "*Aucune information permettant d'identifier à la fois celui qui a fait don d'un élément ou d'un produit de son corps et celui qui l'a reçu ne peut être divulguée. Le donneur ne peut connaître l'identité du receveur ni le receveur celle du donneur*". Le motif de cet anonymat est d'éviter le risque de pressions psychologiques et financières de la part des familles des donneurs sur la personne greffée. Cette dernière peut ainsi vivre librement avec le greffon qui lui a été donné. Rappelons que le principe d'anonymat ne concerne que le prélèvement d'organes sur une personne décédée.

La loi Caillavet de 1976

La loi du consentement présumé, dite loi Caillavet3, qui considère le silence de tout donneur potentiel comme un acquiescement automatique au don, suscitait de la méfiance de la part des donneurs. Ceux-ci se sentaient dépossédés de leurs corps, voire d'une partie de leur identité, par cette loi. Aussi, pour pallier tout malentendu, il était recommandé de posséder une carte de donneur dans laquelle on pouvait noter son refus ou son accord pour le don le cas échéant. Avec la loi de modernisation de notre système de santé (janvier 2016) qui

entre en vigueur le 1er janvier 2017, cette carte n'est plus indispensable puisque le refus peut être notifié sur le site. Notons néanmoins qu'en Israël, depuis janvier 2010, le porteur d'une carte de donneur d'organe est prioritaire pour l'attribution d'un organe par rapport à un patient de gravité identique mais non porteur d'une carte de donneur, et ce dans le but d'inciter au don d'organe4.

La sauvegarde de la vie

Il est vrai que l'acte de prélèvement vise ici la sauvegarde de la vie du receveur potentiel laquelle dépend de la greffe. A ce titre, certaines dérogations religieuses sont légitimes. Le Talmud autorise par exemple la transgression des lois du shabbat même pour le maintien d'une vie momentanée d'un traumatisé (Yoma 85a). De même, il affirme que tous les préceptes de la Tora peuvent être enfreints à l'exception de trois (idolâtrie, débauche et meurtre) pour la préservation de la vie humaine. Le précepte de l'assistance à personne en danger (Lévitique 19, 16) exige de tout faire (ou presque) pour la sauvegarde de la vie d'autrui eu égard à la valeur suprême conférée par la Tora à la vie humaine, car comme l'affirme le Talmud: "tout celui qui supprime une seule vie humaine est semblable à celui qui détruit un monde dans sa totalité" (Sanhédrine 37a). Est-ce que pour autant le don d'organes s'impose à tout un chacun en tant qu'obligation religieuse? C'est seulement à titre de mitsva, une bonne action, concèdent certains décisionnaires5 en se fondant sur des preuves talmudiques6. Si l'aide à la survie d'autrui impose des efforts divers (physiques, financiers, etc.), cela ne peut inclure pour autant la cession d'une partie de son propre corps. Le don d'organe ne peut donc être consenti que par devoir moral et bonté.

De même, si le prélèvement risque de porter atteinte à la vie du donneur, il n'est pas autorisé. C'est ainsi que le prélèvement d'un cœur encore battant sur un comateux ou sur toute personne qui n'a pas encore émis son dernier souffle n'est pas acceptable. Le respect de la vie est en effet un principe catégorique qui ne dépend pas de l'espérance de vie de la personne. Celle d'un agonisant est aussi importante que celle d'un nouveau-né, dans le sens où cette dernière ne peut être prolongée au détriment de celle du premier.

Principe de revitalisation

Lorsqu'un organe est prélevé sur un défunt pour être greffé, les trois impératifs religieux liés au respect de son corps (impératif d'inhumation, interdit d'enlaidissement du corps et de tout profit tiré de sa chair) peuvent être levés dans la mesure où l'organe greffé va être revitalisé et connaître une seconde vie au sein du corps du receveur. Cette revitalisation, comparable à une résurrection partielle du défunt, confère à l'organe le statut de vivant7. Néanmoins, si le donneur est juif, le receveur devra s'engager à ne pas se faire incinérer par exemple afin de respecter les trois impératifs relatifs au donneur défunt. Cette réserve et d'autres encore nous engagent à recommander aux donneurs juifs d'inscrire sur leur carte de donneur la nécessité de consulter l'autorité rabbinique de leur ville avant tout prélèvement sur leur corps afin que celle-ci s'assure du respect des règles halakhiques relatives au donneur et au receveur. Cependant, du fait de

l'anonymat des receveurs en vigueur en France, il sera impossible à quiconque de s'assurer de l'application des obligations halakhiques liées au receveur.

En conclusion, nous ne dirons jamais assez notre reconnaissance à tous les acteurs (donneurs, chercheurs, biologistes, chirurgiens et médecins) qui permettent depuis des décennies la survie des receveurs qui étaient destinés à une mort certaine à brève échéance ou à supporter de grandes souffrances sans cette intervention. La transplantation d'organes est une technique qui a rendu de grands services à l'humanité, à tous les malades quelles que soient leurs croyances, leurs cultures et leurs ethnies. Elle a montré qu'outre ses acteurs habituels, la médecine a parfois besoin de la bienveillance d'hommes et de femmes sollicités en tant que donneurs pour sauvegarder la vie d'autrui. Ce pont interhumain en faveur de la vie montre à quel point le destin commun de l'humanité est lié à la bonne volonté des uns et des autres. Les impératifs religieux, juridiques et éthiques sont certainement les garants d'une bonne pratique, et cette loi qui entre en vigueur en 2017 va dans ce sens, mais la chance qui nous est offerte par cette technique de sauvegarder des vies ne doit pas quitter la conscience des différentes autorités appelées à s'exprimer sur cette question.

Reconnaissons néanmoins que, pour le judaïsme, l'anonymat du receveur et le prélèvement pratiqué parfois sur des patients non encore décédés selon la Halakha constituent un frein à ce geste posthume de don de soi. Notons qu'en Israël ce type d'obstacle est plus facilement surmontable8.

--

* Auteur de *Ethique juive et transplantations d'organes*, édition L'Arche du Livre. eliebotbol@wanadoo.fr

« La transplantation d'organes est une technique qui a rendu de grands services à l'humanité, à tous les malades quelles que soient leurs croyances, leurs cultures et leurs ethnies. »

--

1 Notons qu'en 1980, 8 refus seulement étaient inscrits sur les registres hospitaliers, soit 1,1% des 667 greffes réalisées durant cette même année (*Revue de médecine de Toulouse* 1982, 18, p. 167-168.

2 Qui de ses proches sera le plus entendu s'il y a divergence sur la déclaration du défunt ? Les parents ou le conjoint ? Cette question s'est posée et n'a pas encore été tranchée par la loi à propos de l'affaire Vincent Lambert (cessation des soins chez un malade en état végétatif).

3 Du nom du sénateur qui avait proposé cette loi. Henri Caillavet a été aussi un militant acharné de l'euthanasie au sein de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) et du Comité national d'éthique.

4 Lavee J, Ashkenazi T, Gurman G, Steinberg D, « A new law for allocation of donor organs in Israel » Lancet 2010; 375:1131-3.

5 R. M. Feinstein in *Iggerot Moshé* Y.D. 174, 4ème partie; R. Y. Weiss in *Minhat Yitshak* vol. 5, chap. 7, note 17; R. M Simha in *Or saméah*, Hil. Rotséah (77, 8) et *Responsa du Radbaz* (III. 627). En revanche, R. E. Y. Waldenberd, ancien rav de l'hôpital Cha'aré Tsedek de Jérusalem, interdit le don d'organes dans ses Responsa Tsits Eliezer, vol.13, chap. 91, notes 1-3-5.

6 Sanhédrine 73a, TJ Haguiga chap. 2 et Sanhédrine 44b.

7 R. I. Y. Unterman in revue *Noam* vol. 4, p. 102; *Chevet Yéhouda* p. 313 et *Kol tsofaïkh* p. 384. Cette opinion est confortée par Nida 70b dans laquelle l'enfant ressuscité de la Chounamite est considéré comme vivant bien qu'ayant été impur durant la phase précédant son retour à la vie. R. Y. Glickman (*Noam* vol. 4 p. 206) conteste cette opinion en se fondant sur Sanhédrine 47b.

8 Cet anonymat peut être levé pour les médecins pour des exigences thérapeutiques. On peut imaginer qu'il puisse aussi être levé partiellement à la famille du donneur (sans donner l'identité du receveur pour autant) juste pour apaiser les craintes halakhiques relatives au receveur.

La communauté de Lyon reçoit le maire de Beer-Sheva

Après l'inauguration à Lyon d'un nouvel espace communautaire,grâce notamment à l'action du président du Consistoire régional, Alain Sebban, le maire de Beer-Sheva, Ruvik Danielovich, a été reçu par la communauté lyonnaise dans le cadre de la signature du jumelage et de l'accord de coopération culturelle et économique entre Beer-Sheva et Lyon.

Le Consistoire partenaire de l'Appel pour la tsédaka

La grande synagogue de la Victoire accueillait le **15 janvier** les Choeurs de l'armée française et de la Garde républicaine pour un concert en faveur de la Tsédaka, dont le Consistoire est partie prenante au côté du FSJU depuis plus de 20 ans. Jack-Yves Bohbot, vice-président du Consistoire central, représentait Joël Mergui, retenu à Nancy pour la prise de fonction du nouveau rabbin régional.Précédemment avait eu lieu le **12 décembre dernier**, au Palais des sports de Paris, la soirée de gala avec pour parrains, Yvan Attal et Dominique Farrugia, en présence de Gérard Garçon, président de campagne, Ariel Goldmann président du FSJU, Haïm Korsia, Grand rabbin de France, et Joël Mergui Président du Consistoire.

Le Consistoire soutient les femmes bénévoles

Les responsables de l'association israélienne « Le cœur des mamans » (Lev Haimot) étaient de passage à Paris le dimanche **11 décembre**. Près de 200 personnes se sont pressées pour faire des dons et soutenir ces femmes bénévoles qui se consacrent aux enfants défavorisés dans l'Etat juif. Animée par le chanteur David Hababou, la soirée s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités. Parmi elles, le président du Consistoire, Joël Mergui, et le député UDI représentant les Français installés en Israël, Meyer Habib. Les responsables ont évoqué leur rôle et leurs actions, souvent menées dans l'urgence, pour nourrir, vêtir ou tout simplement donner du baume au cœur à des enfants et des familles qui vivent dans l'incertitude du lendemain.

Le **15 décembre**, Joël Mergui assistait comme chaque année au dîner de gala de la WIZO dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Aux côtés de la présidente Joëlle Lezmi, et du parrain de la soirée, le cinéaste Alexandre Arcady, le président du Consistoire a insisté sur le rôle éminent et souvent pionnier qu'occupent les femmes dans le judaïsme en rendant hommage aux bénévoles françaises.

Séminaire francophone en région parisienne sur la lutte contre l'antisémitisme

Un séminaire francophone consacré à la lutte contre l'antisémitisme s'est déroulé au Sud de Paris du **16 au 18 décembre** sous l'égide de l'Organisation sioniste mondiale (OSM). Le président du Consistoire, Joël Mergui, y participait en compagnie de l'ambassadrice d'Israël en France, Aliza Bin-Noun, les universitaires Georges Bensoussan et Alexandre del Valle. Dénoncer le danger de l'islamisme est un premier pas, selon Joël Mergui qui a aussi particulièrement insisté sur la nécessité de faire front commun pour mieux lutter contre un fléau qui menace non seulement Israël, mais aussi tout l'Occident.

Le Secours juif main dans la main avec Lev Layeled

C'était le 22 décembre. Le rav David Benelbaz, responsable de l'association Lev Layeled (« Un cœur pour l'enfant »), organisait la traditionnelle cérémonie des bnei mitzva à l'hôtel Intercontinental de Paris. Accompagnés de leurs familles, 14 adolescents issus de milieux défavorisés ont fêté plus que dignement leur passage à l'âge adulte. Vedettes de la soirée, ils ont été célébrés par un public ravi. Le Secours juif soutenait l'opération et c'est Joël Mergui, président

du Consistoire, qui a offert les paires de tefilin aux jeunes gens au nom de la caisse caritative avant que le rabbin Mikaël Journo, aumônier général israélite des hôpitaux, se charge de la remise des diplômes de bar mitzva.

Hanoucca : la communauté en fête

Allumage public géant au Champ de Mars

Le président du Consistoire, Joël Mergui, et le directeur du Séminaire israélite, le grand rabbin Olivier Kaufmann, ont participé le **25 décembre** au traditionnel allumage public des bougies de Hanoucca organisé par le mouvement Loubavitch au Champ de Mars, à Paris, devant des milliers de personnes. Compte-tenu du lieu et du contexte, ce rassemblement fut lui aussi placé sous haute sécurité.

Hanoucca au Centre Européen du Judaïsme : le premier allumage d'une longue série !

Les lumières de Hanoucca ont brillé pour la première fois le **29 décembre** dans la future salle de réceptions et de conférences du Centre Européen du Judaïsme, qui ouvrira ses portes dans un an. L'ambiance festive était assurée par la chorale d'enfants israélienne Pirchei Yéroushalaïm. L'objectif, pour le président du Consistoire, Joël Mergui, était surtout de montrer aux membres fondateurs l'avancée des travaux et de les remercier pour leur soutien. Parmi les personnalités présentes : Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur chargé des cultes, qui a assuré que l'Etat tiendrait toutes ses promesses ; Brigitte Kuster, maire du 17ème arrondissement où se situe le Centre, qui sera le plus vaste et le plus moderne espace communautaire du Vieux Continent ; Francis Kalifat, président du CRIF ; Philippe Allouche, directeur général de la Fondation pour la mémoire de la Shoah (l'un des bienfaiteurs institutionnels du Centre), mais aussi Francis Huster, Enrico Macias, Marek Halter… Joël Mergui a rappelé que s'il fallait respecter le choix des olim, il fallait aussi permettre à la majorité des juifs de France, « qui restent ici », de vivre leur foi et leur identité avec des structures adaptées. Le grand rabbin de France Haïm Korsia a insisté sur le message d'espérance et de confiance dont la fête de Hanoucca est porteuse, tandis que Bruno Le Roux, qui s'est déclaré « en famille » devant les bougies, a promis que le dispositif Sentinelle serait prolongé « avec des aménagements au cas par cas » pour améliorer encore la sécurité des lieux juifs.

2 500 participants à Sarcelles

Pour Hanoucca, chaque communauté locale se dépense sans compter pour organiser une fête et/ou un allumage public et le public est partout au rendez-vous. A Sarcelles, ils étaient au moins 2 500 le **25 décembre**. « My Hanoucca » a remporté un succès inégalé. Cette journée était organisée sous la houlette de René Taïeb, président de l'Union des communautés juives du Val-d'Oise et du Grand rabbin Laurent Berros. Cadeaux, jeux de plein air géants dignes d'un parc d'attraction, beignets, friandises… : tout était gratuit pour les enfants, avec le concours du Secours juif. Le ministre de l'Intérieur chargé des cultes, Bruno Le Roux, a fait le déplacement pour l'occasion - « à titre privé », a-t-il précisé.

… et des dizaines de milliers partout en France

En région parisienne comme en province, une multitude de fêtes et d'allumages communautaires ont été organisés, souvent en présence d'élus et de responsables associatifs non-juifs. Les petites villes comme Evian, Vichy, Annemasse ou Aubagne ont offert des animations réunissant une grande partie des Juifs des alentours. Dans les principales communes d'Ile-de-France et dans les métropoles régionales comme Toulouse, on a compté des centaines, voire des milliers d'enfants et d'adultes présents pour célébrer collectivement Hanoucca, prononcer les bénédictions, se régaler et recevoir des cadeaux.

Les malades aussi

A l'initiative du rav Mikaël Journo, aumônier général israélite des hôpitaux, des allumages ont eu lieu chaque soir de la fête des lumières dans les principaux centres de santé et maisons de retraite. Des hanoucciot et des bougies ont également été distribuées avec le soutien du Secours juif.

… et les détenus

Le grand rabbin Haïm Korsia et le président Joël Mergui ont rencontré les prisonniers juifs du centre pénitentiaire de Fresnes à l'occasion de l'allumage de la 4ème bougie de Hanoucca. Tous nos coreligionnaires détenus à travers la France ont reçu des bougies et un cadeau grâce au Secours juif.

Présentation des voeux du Président de la République aux autorités religieuses

A l'occasion des vœux traditionnels aux représentants des cultes, début janvier, le chef de l'Etat a salué « la relation harmonieuse que la République entretient avec les religions », gage d'« une forte cohésion

nationale ». Le président du Consistoire, Joël Mergui, en a profité pour rappeler que « la laïcité doit permettre à tous les citoyens de s'exprimer et de pratiquer son culte librement ». Il a aussi demandé à la France, après le vote révisionniste de l'UNESCO sur Jérusalem (avec l'abstention de la France), « d'apporter son soutien à Israël » et de reconnaître le lien éternel qui unit le peuple juif à la ville sainte.

Hypercacher : 2 ans déjà

Plusieurs cérémonies officielles auxquelles ont participé le Grand Rabbin de France et le Président du Consistoire se sont déroulées à Paris pour commémorer le deuxième anniversaire de tous les attentats de janvier 2015. Le **5 janvier**, devant l'Hypercacher de la porte de Vincennes, le Grand rabbin de France, Haïm Korsia, le Président du Consistoire, Joël Mergui, et le président du CRIF, Francis Kalifat, ont déposé des gerbes de fleurs aux côtés de représentants de l'Etat et d'élus.

Le **8 janvier**, la mémoire de Philippe Braham zal, Yohan Cohen zal, Yoav Hattab zal et François-Michel Saada zal a été honorée par la commune limitrophe de Saint-Mandé, son maire, Patrick Beaudouin, le Grand Rabbin de France et le Président du Consistoire notamment, sur le site du Jardin de la paix, où 5 oliviers symbolisent les victimes de l'Hypercacher et l'ensemble des Français qui ont péri dans les derniers attentats terroristes.

Le lundi **9 janvier**, une soirée de recueillement communautaire a attiré des centaines de personnes qui ont bravé le froid pour signer, sous une tente installée devant le supermarché, un registre de condoléances ou allumer des bougies (le chanteur Renaud, auteur d'une chanson sur l'Hypercacher a marqué la fin de soirée de sa présence). Auparavant, les familles des victimes et les rescapés de la prise d'otages se sont réunis autour des responsables juifs et de deux candidats à la présidentielle : Manuel Valls et François Fillon.

Le même jour à Montrouge, hommage fut rendu à la jeune policière municipale Clarissa Jean-Philippe, assassinée à quelques mètres de l'école juive Yaguel Yaacov. La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille de la jeune femme, des représentants de l'Etat, du président du Consistoire, Joël Mergui, du rabbin de la communauté locale, Yaacov Mergui et des responsables de l'école.

Paris : l'Hôtel de Ville illuminé aux couleurs d'Israël

A l'instar de la porte de Brandebourg, à Berlin, la mairie de Paris s'est illuminée quelques heures aux couleurs d'Israël, le **10 janvier**, afin de rendre hommage aux 4 jeunes victimes israéliennes de l'attentat au camion-bélier qui a endeuillé Jérusalem : Yaël

Yekutielzal, Shir Hadjadjzal, Shira Tzurzal et Erez Orbachzal.Le Président du Consistoire, Joël Mergui, était présent aux premières minutes de l'illumination aux côtés - entre autres - d'Aliza Bin-Noun, Ambassadrice d'Israël en France, de Francis Kalifat, président du CRIF et de nombreuses personnalités représentées (dont la Maire de Paris en déplacement hors de Paris.) Auparavant, le Consistoire avait présenté ses condoléances aux familles des disparus et à l'ensemble du peuple israélien, comme il l'avait fait quelques semaines plus tôt à l'intention de l'Allemagne touchée par l'attentat perpétré le 19 décembre à Berlin.

Un nouveau rabbin pour la Lorraine

La prise de fonction officielle du nouveau rabbin consistorial de la Lorraine Mickaël Gabbai a attiré beaucoup de monde à Nancy, le **15 janvier**, à commencer par les membres de la communauté juive de la ville et de la région. Des représentants de la municipalité, des élus et des responsables religieux étaient également présents. Le Grand rabbin de France, Haïm Korsia, le président de la communauté de Nancy, Alain Lefebvre, le numéro un du Consistoire, Joël Mergui, le directeur du Séminaire israélite de Paris dont Mickaël Gabbai est fraîchement diplômé, le grand rabbin Olivier Kaufmann, se sont exprimés tour à tour. Puis, le jeune rabbin a pris la parole d'une voix déjà bien assurée pour remercier toute l'assemblée.

Rencontre avec le ministre israélien de la Santé

Le président du Consistoire, Joël Mergui, et le grand rabbin Haïm Korsia ont rencontré le **16 janvier** le ministre israélien de la Santé, le rav Yaakov Litzman, à l'occasion de sa visite à Paris. Il a évoqué avec ses interlocuteurs la question délicate de la diminution des forces vives du judaïsme hexagonal du fait de la vague d'alya. La réforme de la loi française relative aux dons d'organes post mortem a également fait l'objet d'un échange de vues.

Le nouveau « Monsieur judaïsme » de l'Eglise de France reçu au Consistoire

Louis-Marie Coudray est le nouveau directeur du Service national pour les relations avec le judaïsme au sein de l'Eglise de France. Ce frère bénédictin qui a vécu 35 ans au monastère d'Abou Gosh, en Israël, connaît parfaitement son sujet et parle couramment hébreu. Il a donné de multiples cours et conférences sur le judaïsme. Il remplace le père Patrick Desbois. Il a été reçu le **11 janvier** au Consistoire par le président Joël Mergui et par Michel Gurfinkiel avec lesquels a échangé sur les moyens de développer les relations judéo-chrétiennes.

Soutien à Israël pendant la conférence de Paris

Le **15 janvier** un rassemblement s'est tenu dans la matinée devant l'ambassade d'Israël, pour soutenir l'Etat juif à quelques centaines de mètres du lieu où se tenait la conférence de Paris « pour la paix au Proche-Orient ». A l'appel du CRIF, du Consistoire et du FSJU, de nombreuses personnalités communautaires et politiques ont dénoncé à la tribune cette réunion de 75 Etats et organisations internationales, dans le seul but de placer Israël sur le banc des accusés. Francis Kalifat, président du CRIF, est intervenu le premier pour marteler qu'aucun accord n'était envisageable sans des négociations directes entre Jérusalem et Ramallah. Ariel Goldmann, président du FSJU,

a prononcé une allocution sans ambiguïté, qualifiant la conférence d'« imposture » et de « simulacre de dialogue (…), simulacre historique ». Le Président du Consistoire Joël Mergui a ensuite affirmé que la paix ne sera possible qu'à condition d'éradiquer la terreur et d'exiger des Palestiniens qu'ils reconnaissent le caractère juif d'Israël et de sa capitale « une et indivisible. Nous demandons au gouvernement français, a-t-il ajouté solennellement, de ne pas donner un prétexte à une nouvelle vague d'antisionisme et d'antisémitisme ».

Les députés Pierre Lellouche (Les Républicains), Meyer Habib (UDI) et Claude Goasguen (Les Républicains et maire du 16ème arrondissement), se sont succédés à la tribune. L'ambassadrice de l'Etat hébreu, Aliza Bin-Noun, a conclu ces interventions en soulignant que les conditions nécessaires à la paix ne sauraient être remplies « tant que des assassins sont félicités par l'Autorité palestinienne et leurs familles rémunérées pour leurs actes de terreur ».

Joël Mergui au Beth Hamidrach SIF – Hazac

Le Beth Hamidrach du SIF avec la Hazac, placé sous la direction du directeur de l'école rabbinique, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann réunit tous les mardis soir avec le rav Menahem Engelberg, directeur de la hazac, une vingtaine de jeunes, élèves rabbins et membres de la Hazac, pour étudier en binôme. Deux fois par mois dorénavant, une personnalité est invitée à se joindre à cette étude pour encourager le plus possible de jeunes à poursuivre dans cette voie ouverte à tous. Le **10 janvier**, le président du Consistoire était le premier invité d'honneur, il a souligné l'importance de l'étude de la Torah, à titre individuel, même si l'on est très occupé par toutes sortes d'obligations professionnelles ou personnelles, mais également à titre collectif pour que se perpétue l'héritage du judaïsme. S'il a remercié chacun pour son engagement, il a tenu a souligner particulièrement celui d' Emmanuel Cohen qui s'investit sans compter pour la réussite de ce beth Hamidrash.

Double inauguration à Fontenay-sous-Bois

Le grand rabbin de Paris, Michel Gugenheim, était l'hôte de marque de la communauté de Fontenay-sous-Bois, le **15 janvier**, pour l'inauguration du nouveau Centre Hillel, situé à quelques mètres de l'ancien et beaucoup plus vaste. Il comprend une synagogue, un beth hamidrach, une salle de réceptions, un espace de loisirs pour les jeunes… Le même jour le Grand Rabbin de Paris a inauguré le parvis François-Michel Saada, situé devant le Centre, du nom de ce Fontenaysien assassiné il y a 2 ans lors de l'attentat de l'Hypercacher de la porte de Vincennes. Jack Yves Bohbot représentait le Président Joël Mergui au même moment devant l'ambassade d'Israël.

Rencontres autour de Casherout

Le grand rabbin et président du bethdin de la capitale, Michel Gugenheim, a reçu le **18 janvier** les rabbins Holland et Heyman du « Star K Kosher Certification », l'un des principaux organes de certification de produits conformes à la Halakha aux Etats-Unis. En ligne de mire: leurcollaboration avec le tribunal rabbinique de Paris en matière de casherout.

Le **26 janvier**, le Président du Consistoire, Joël Mergui, et le Grand Rabbin Bruno Fiszon, représentant le Grand Rabbin de France, ont participé à la présentation des conclusions de l'enquête sur l'abattage rituel, diligentée par le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll. Ce rapport indique que le pourcentage d'abattage rituel en France (Musulman + Israélite) n'excède pas 13% de tous les bovins et 26% des ovins (moutons, chèvres) abattus en France.

Ces chiffres particulièrement importants démentent les informations et rumeurs faisant état du fait que la majorité des abattoirs en France feraient du « tout rituel ».

בס״ד

CONSISTOIRE CENTRAL
UNION DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE FRANCE

CONSISTOIRE
COMMUNAUTÉ JUIVE
PARIS ILE-DE-FRANCE

GRÂCE À VOS DONS ET LEGS NOUS CONSTRUIRONS ENSEMBLE LES PROJETS DE DEMAIN

FAITES UN DON OU UN LEGS AU CONSISTOIRE

APPELEZ LE 01.40.82.26.42

(Discrétion assurée)

BONNES FEUILLES

LE RIRE DE CHELM
La cité des demeurés

*par Dan Scher**

Sefer Habdiha vé-hahidouch (Le livre de la plaisanterie et de l'esprit) est l'œuvre la plus connue d'Alter Druyanov, qui fit ses études dans la prestigieuse académie rabbinique de Volozhin. C'est dans la Palestine des années 20 qu'i rédigea la monumentale encyclopédie dans laquelle il compila des milliers de plaisanteries et de traits d'esprit et d'humour caractérisant l'humour des communautés juives de l'Est.
Ce livre parut pour la première fois en 1922 et depuis lors, il n'a cessé d'être réédité.
Les Editions Matanel et Berg International publient sous le titre « Le rire de Chelm » des morceaux choisis de l'œuvre de Druyanov. Nous remercions les deux éditeurs de nous avoir autorisés à publier ici l'introduction donnée à cet ouvrage par Dan Scher (Le rire de Chelm,155 pages,19 euros)

Rabbi David de Novogrodok, auteur du *Traité de la découverte* (*Gali Masachta*) disait : « Pourquoi les hommes n'ont pas ce qu'ils veulent ? – Parce qu'ils ne veulent pas ce qu'ils ont. S'ils voulaient ce qu'ils ont, ils auraient ce qu'ils veulent. »

Alter Druyanov (Druya, 1870 – Tel-Aviv, 1938), lui, ne s'intéressait pas à la nature ou l'origine de l'humour juif. Il a rassemblé et livré en vrac des blagues et histoires en laissant le lecteur en deviner la provenance et la destination. C'est l'inconvénient d'une compilation, mais c'est aussi son avantage. Nous avons pu procéder à une sélection qui nous semble reconstituer une sorte de sociologie humoristique des Juifs d'Europe centrale et orientale au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e}. Loin d'être aussi rigoureuse qu'une étude socio-politique, notre ouvrage est par-contre beaucoup plus plaisant. Ce livre pourrait s'appeler The *Best of Druyanov*, si ce n'est que nous avons décidé – arbitrairement – de situer l'ensemble des histoires et des traits d'esprit sélectionnés dans une Chelm mythique. Nous convions donc le lecteur à y séjourner à travers des récits communément attachés à Chelm et d'autres histoires méritant de l'être. On nous reprochera d'avoir étendu indûment Chelm à d'autres endroits, et d'avoir modéré sa sottise en lui prêtant des histoires qui ne lui reviennent pas. Nous nous défendrons comme le plus têtu des Chelmiens : ce n'est pas nous, mais la réalité et le cours de l'histoire juive. Depuis l'époque de Druyanov, Chelm, arrachée à son site géographique et historique, a gagné d'autres lieux. Malgré de sourdes et irritantes allusions, ce livre veut être un double hommage : à Chelm, où qu'elle se situe, et à Druyanov, d'où qu'il nous lise...

> « Chelm est le royaume des bienheureux et leur mode de vie n'a pas plus de sens que de vocation. »

Chelm est une petite ville de 70,000 habitants, située à 300 km de Varsovie et à 17 km du Bug, où passe la frontière entre la Pologne et l'Ukraine. Dominée encore par une colline de 263 mètres, sur laquelle se dresse une église de style baroque datant du XVIII^{e} siècle, son nom est dérivé d'un mot slave pour colline. Sa renommée lui vient de la place qu'elle tient dans le folklore et l'humour des Juifs de l'Europe centrale et orientale et de la portée symbolique de son nom. Aujourd'hui encore, une situation particulièrement absurde, maladroite ou ridicule se déroulera forcément à Chelm.

Dans la première moitié du XX^{e} siècle et avant la Seconde Guerre mondiale, elle comptait 30,000 habitants dont la moitié étaient juifs. On raconte que 90 % des boutiquiers étaient juifs, de même que 70 % des charretiers et des cochers. Seuls, quelques centaines d'entre eux survécurent aux massacres et aux déportations de la Shoah. Les Juifs de Chelm n'étaient ni plus ni moins cultivés, érudits ou intelligents que leurs coreligionnaires des autres communautés. Pourtant, ils entrèrent dans la légende comme les héros de la balourdise juive. Les histoires de Chelm sont si nombreuses qu'elles se rencontrent dans l'ensemble de la riche littérature yiddish. On ne sait pourquoi leur ville mérite cette glorieuse indignité. Leur aisance relative leur attirait peut-être la jalousie, ou le fait qu'ils rivalisaient d'ingéniosité et que leur génie allait dans tous les sens ou encore parce que le mot de Chelm prononcé en yiddish présente des assonances avec "idiot" en polonais. La légende locale résout peut-être le mystère par son récit qu'à

« Contre toute attente, le Messie ne se déclare pas ; contre tout espoir, les ennemis du peuple d'Israël ne relâchent pas leurs pressions ni ne desserrent leur contrôle. »

la création de la ville se produisit un accident céleste entre deux anges, l'un porteur du sac de la sagesse, l'autre celui de la bêtise – et que ce dernier se déversa sur la ville.

L'humour juif, après avoir longtemps hésité entre Prague et Chelm, s'est installé à Chelm. Cette dernière s'est donc imposée comme capitale de la bêtise juive, comme Abdère, pourtant ville natale de Démocrite, l'avait été pour la Grèce antique et Gotham pour l'Angleterre victorienne. Les premières blagues sur Chelm remontent au XVIII[e] siècle. Les histoires les plus cocasses, tirées d'un recueil paru en allemand sur une ville imaginaire du nom de Schidburg, sont apparues dans une compilation en yiddish.

Les habitants de Chelm ne sont pas délurés – ce serait leur prêter une malice qu'ils n'ont pas. Ils ne sont pas vaniteux – ce serait leur attribuer une perversion qu'ils ne présentent pas. Ils ne sont pas humbles – ce serait leur concéder une vertu qui leur est étrangère. Ils ne sont pas plus déments que lucides et n'ont pas plus raison que tort. Chelm est le royaume des bienheureux et leur mode de vie n'a pas plus de sens que de vocation. A force de traiter de toutes les questions, d'avoir pesé le pour et le contre, de s'être interrogé sur tout, les habitants de Chelm ne comprennent plus pourquoi ils simplifieraient les choses s'ils peuvent les compliquer à l'envi. Bien entendu, ce trait est plus l'apanage des lettrés qui prétendent toujours en savoir plus que les communs des mortels. Certains Chelmiens, sinon la plupart, sont tant embrouillés qu'ils croient voir alors qu'ils ne voient goutte et qui se piquent de leur niaiserie savante comme d'une sagesse suprême.

À Chelm, les habitants sont, autant le reconnaître, des pharisiens ayant mal tourné ou ne tournant plus. Ils distinguent si peu entre l'avant et l'après – ce qui précède et ce qui suit – qu'ils ne savent plus si l'on bâtit la maison avant de la meubler ou si on la meuble avant de la construire. Ou si l'on doit examiner la bête avant de l'abattre ou après l'avoir abattue. Les Chelmiens sont si distraits qu'ils ne savent pas quand ils ont leur canne et quand ils ne l'ont pas. Ils ne délibèrent qu'à posteriori, même s'ils ont lamentablement échoué. Surtout ils croient être doués d'un grand sens de l'humour alors qu'ils en sont terriblement dépourvus, et que si l'on rit volontiers, c'est, la plupart du temps, à leurs dépens.

Le midrash railleur

Entre les premiers accès d'émancipation des Juifs et la Shoah, l'humour juif qui prévale en Europe centrale et orientale est à contre-courant des adages rabbiniques. Souvent, il constitue une tentative de les éculer sans les ruiner. Le verset biblique et le dire talmudique, ne sont ni récusés, ni contredits, mais moqués.. Contre toute attente, le Messie ne se déclare pas ; contre tout espoir, les ennemis du peuple d'Israël ne relâchent pas leurs pressions ni ne desserrent leur contrôle ; contre toutes les promesses des Lumières, la situation économique ne s'améliore pas ; contre toute prière, le Saint, béni soit-Il, ne se décide pas à libérer son peuple ou à atténuer les rigueurs de son exil. Alors, bien sûr, on déchante et le désenchantement prend des accents humoristiques.

Partout, dans les ghettos, les villages et les localités juives – le *shtetl* –, on se querellait et on se narguait. Les *Hassidim* – qui s'en remettaient à des Maîtres qu'ils considéraient comme des Justes et des intermédiaires avec le Saint, béni soit-Il – dénonçaient les harcèlements rabbiniques des *Mitnagdim* – leurs opposants, plus lettrés et rationalistes, partisans de l'étude serrée des textes plutôt que du culte des rabbins. Sans compter les *Maskilim* – acquis à la science et à la culture générale, et réservés sur les rites, les pratiques et les dogmes du judaïsme – qui se mêlaient aux débats. Les croyances et les mœurs des populations juives commençaient à se fissurer, et ces fissures étaient des éclats de rire.

On ne peut dire qui des *Maskilim*, *Hassidim ou Mitnagdim* riaient le plus. Mais comme l'humour suppose un certain dessillement, et qu'on le rencontrait plus volontiers chez les *Maskilim*, tentés par le grand monde, que

chez les *Hassidim*, plus dévots, et les *Mitnagdim*, plus intransigeants, ce sont probablement les Maskilim qui se gaussaient le plus.

Les Juifs vivaient dans un entre-deux bien inconfortable : entre un univers ghettoïsé par les murs et les rites et un

« L'humour juif est d'abord et avant tout fait de désabusement. Abusés par Dieu, les prophètes et les Messies, il n'est d'autre recours que le rire. »

univers ouvert sur le grand monde. Ils étaient écartelés entre le repli sur soi et l'attrait du grand large. Ils étaient pris dans la parenthèse entre ce monde et l'autre monde dont on était de moins en moins sûr. Cet écartèlement général était propice à la raillerie. Sous les commentaires, on se percevait dans toute son indigence religieuse. Derrière les arrois des commandements, on se sentait terriblement vulnérable. Malgré les compensations et les indemnités promises dans l'au-delà, on se désolait des rigueurs de la misère terrestre. On en était réduit à poser un regard biaisé sur le cours des choses. L'humour juif est d'abord et avant tout fait de désabusement. Abusés par Dieu, les prophètes et les Messies, il n'est d'autre recours que le rire. Alors, les histoires juives sont-elles faites d'autodérision, de diatribe, de satire, de sarcasme ou d'autocritique, ou de tout à la fois ? .

En tout cas, elles ne sont pas nouvelles puisqu'on peut les faire remonter à la période talmudique (du II[e] siècle avant J.-C. au V[e] siècle après J.-C.). En effet, elles participent du « midrash rieur ». Rappelons-nous que les maîtres du Talmud se disputaient sur la signification des textes sacrés et sur leur portée, sur le sens de la vie et le nonsens de la mort, sur l'interprétation des rêves et les ressorts du sexe, sur le mauvais instinct et la piété, ou sur les sages et les mécréants. Le « midrash rieur » marquait une diversion dans les disputes, poussait les controverses dans leurs retranchements les plus cocasses, parodiait les interprétations. Il débusquait Dieu de son lancinant silence et de sa désespérante impuissance. La blague juive moderne, elle, « s'émancipe » en interprétant plutôt la réalité. Elle n'a pas tant la prétention d'un commentaire que d'un contre-commentaire dont la vérité est amère. Ce n'est pas une louange de Dieu, mais plutôt une pique dirigée contre lui. Clin d'œil de vérité dans le concert des homélies creuses et des vaines prières, l'humour juif moderne est d'autant plus mordant qu'il récuse une sacrée vérité. Le raconteur relaie le commentateur irascible ou déluré. On n'a plus grand-chose à dire, mais autant le dire le plus éloquemment possible :

Herschel se rendit dans la ville impériale. Il n'y trouva pas de travail mais découvrit le pouvoir des mots. Il demanda de l'argent, monta sur scène et harangua la foule :
« Mes Maîtres, Messieurs, savez-vous sur quoi va porter mon discours? »
Le public répondit d'une seule voix :
« Non, nous ne savons pas. »
Herschel dit :
« Puisque vous ne le savez pas, mieux vaut en rester là. »
Il ôta son châle de prière et quitta la scène. Le lendemain, il demanda de nouveau de l'argent, monta sur scène et harangua la foule :
« Mes Maîtres, Messieurs, savez-vous sur quoi va porter mon discours aujourd'hui ? »
Le public répondit d'une seule et même voix :
« Oui, nous le savons. »
Herschel dit alors :
« Il est donc inutile de revenir sur ce que vous savez déjà. »
Il ôta son châle de prière et descendit de scène.
Le surlendemain, il demanda pour la troisième fois de l'argent, monta sur scène et harangua la foule :
« Mes Maîtres, Messieurs, savez-vous sur quoi va porter mon discours aujourd'hui ? »
Le public était divisé. Les uns répondaient par la négative, les autres par l'affirmative. Herschel dit alors :
« Puisque c'est ainsi, arrangez-vous pour que ceux qui savent informent ceux qui ne savent pas. »
Il ôta son châle de prière et descendit de scène.

Portant sur un rite ou un verset, l'humour est mordant pour ceux qui sont

« Rappelons-nous que les maîtres du Talmud se disputaient sur la signification des textes sacrés et sur leur portée, sur le sens de la vie et le nonsens de la mort, sur l'interprétation des rêves et les ressorts du sexe, sur le mauvais instinct et la piété, ou sur les sages et les mécréants. »

versés dans les débats rabbiniques. On n'épargne rien, ni personne. On rit de tout. Les traits d'humour les plus tranchants se rencontrent bien sûr dans la bouche des mécréants, qui ne manquent aussi pas une occasion de se moquer d'eux-mêmes. Détournant les versets de leur sens convenu, ils renvoient les sages les plus divisés dos à dos. Même Dieu est tourné en dérision et c'est ce qui détend la pression du rite, dédramatise la controverse et donne sa crédibilité à l'humour. De toutes les variétés d'humour, le textuel est sans doute le plus ingénieux. Arrachés à leur contexte sacré, les passages bibliques sont transposés dans une situation prosaïque de nature toute domestique. Cet humour assez ésotérique est intraduisible et réservé aux disciples-de-sages, ce serait une dernière ruse de Dieu pour nous forcer à l'étude et au respect des lois… C'est le loisir et le privilège du sage de tirer de sa mémoire le meilleur verset pour dénouer une situation particulièrement compliquée ou percer la vanité humaine. Il ne s'agit pas d'une accusation, mais d'un verdict, d'autant plus accablant qu'il vient, par sa bouche, de Dieu. Un verset peut ainsi constituer la meilleure louange, ou décocher la pique la plus féroce. La science, ni la sagesse ne sont épargnées. Chmeril, un des fameux plaisantins de Chelm, fait d'une pierre deux coups en critiquant la sagesse et la renommée du Roi Salomon :

Chmeril disait : « Les écrits encensent le Roi Salomon, paix à son âme, qui dans sa grande sagesse a su découvrir qui était réellement la mère de l'enfant [dans le légendaire procès des deux femmes qui réclamaient le même enfant]. Je l'aurais, pour ma part, encore plus encensé, si dans sa grande sagesse, il avait su trouver le père de l'enfant... »

L'humour juif est démesuré comme l'illusion d'un Dieu tout-puissant dont on se libère le temps d'un éclat de rire. La chute est souvent si cuisante qu'on ne peut qu'en mourir de rire. Les larmes du rire et du pleur ne contiennent-elles pas le même sel ?

Ces midrashim railleurs ont des héros. Le *schnorrer, sans doute le plus important* d'entre eux, « fait la tournée des seuils » (en reprenant l'expression consacrée) : Il investit des ressources d'ingéniosité dans l'art délicat de mendier sa vie. Clochard finaud plutôt que mendiant, on ne sait s'il est ainsi par paresse ou par vocation. Il a du mal à trouver un emploi dans une société où l'on s'use à l'usure, s'exténue à l'étude ou se livre à toutes sortes de menus travaux. Il n'envie pas le riche sans s'en moquer et ne s'en moque pas sans l'envier. Du reste, on ne sait lequel des deux aide l'autre et qui, en définitive, pratique la charité : celui qui reçoit ou celui qui donne. Si la charité nourrit le mendiant, elle sauve aussi le riche.

« Il n'envie pas le riche sans s'en moquer et ne s'en moque pas sans l'envier. Du reste, on ne sait lequel des deux aide l'autre et qui, en définitive, pratique la charité : celui qui reçoit ou celui qui donne. Si la charité nourrit le mendiant, elle sauve aussi le riche. »

Loin d'être inculte, le schnorrer connaît assez les textes pour faire de sa condition une légende. Econduit, il prend sa revanche en disant ce qu'il pense de la personne sollicitée, qu'elle se montre avare ou généreuse. La réaction du mendiant exprime aussi ce que l'on pense communément de la mendicité et trahit une sorte d'économie de la sournoiserie. La gratitude ne caractérise pas les mendiants et ce n'est pas là le moindre de leurs mérites. Quant aux rabbins, particulièrement les maîtres hassidiques, ils en prennent pour leur grade et leur pouvoir. Leurs détracteurs, plus alertes et rationnels, les raillent à qui mieux mieux : les maîtres hassidiques réalisent des miracles – dont personne n'est jamais témoin et se rengorgent d'un savoir – dans un monde d'ignorants (...)

--

**Traduit de l'hébreu par Elisabeth Anidjar-Apter*

CHRONIQUES TALMUDIQUES

La fille de Rav 'Hisda

Par Janine Elkouby

Comment la prophétie a-t-elle été donnée aux enfants ? Un exemple est celui de la fille de Rav 'Hisda. Elle était assise sur les genoux de son père et face à lui étaient assis Rava et Rami bar 'Hama.Il lui dit : « Lequel des deux voudrais-tu épouser ? » Elle répondit : « Les deux ». Là-dessus, Rava dit : « Que je sois donc le second ». (TB Baba Batra 12b)

Tu es la fille de Rav 'Hisda. Tu seras la femme de Rava. Nombreux sont les textes qui t'évoquent, enfant, jeune fille, jeune femme, épouse. Et qui donnent de toi l'image d'une personnalité bien trempée, dénuée de crainte ou de timidité, sûre d'elle-même et de ce qu'il y a lieu de faire. Tu ne connais pas l'hésitation ni l'hypocrisie, et tes colères sont redoutables, à la mesure de l'amour qui te lie à ton époux et qu'il te rend bien. Tu sais ce que tu veux et tu n'hésites pas à le proclamer, au risque de choquer. Mais de cela, tu ne te préoccupes guère...

Tableau 1 : Un père et sa fille (Baba batra 12b)

Tu es assise sur les genoux de ton père, dans la Maison d'Etude. Ce n'est pas vraiment la place d'une fille, pas même d'une petite fille comme toi, et certains, si on en juge par leurs regards, ne manquent pas de trouver incongrue ta présence. Mais qui oserait faire une remarque au grand Rav 'Hisda, dont le savoir et l'érudition sont connus de tous ? Chacun sait, d'ailleurs, combien il est proche de ses filles. Il y a quelques jours à peine, l'une d'elles – ne serait-ce pas toi ? - a osé s'adresser à lui, en plein cours, pour s'inquiéter de lui et lui conseiller d'aller faire une sieste ![1] Les étudiants en sont restés muets de stupéfaction ! Mais ce sans-gêne et cette absence de retenue n'ont rien de surprenant, ils ne sont que la contrepartie de l'attitude pour le moins insolite du Maître lui-même : ne préfère-t-il pas, de son propre aveu, ses filles à ses fils ?[2] Une opinion qui en étonne et même en scandalise plus d'un : avoir des fils, n'est-ce pas, toujours et partout, le souhait le plus cher de tout homme ? Celui qu'on lui adresse solennellement au moment du mariage, en prenant la précaution de redoubler la formule : « des fils mâles » ? Et le père qui est affligé de nombreuses filles, n'encourt-il pas la commisération un peu condescendante des Sages ? Mais Rav 'Hisda n'a cure de tout cela… Il enseigne, quant à lui, qu' « une fille qui naît en premier constitue un bon signe pour les garçons qui viendront ensuite »[3].

> « Avoir des fils, n'est-ce pas, toujours et partout, le souhait le plus cher de tout homme ? »

Jugement susceptible de bien des interprétations, et les étudiants ne savent pas si ce bon signe réside dans la preuve que l'épouse n'est pas stérile, ou dans le fait que le meilleur est encore à venir, ou dans l'assurance que personne n'aura droit à une double part d'héritage et que la paix entre frères sera préservée…

Donc, tu es assise sur les genoux de ton père, tandis qu'il débat de questions gravement juridiques avec ses deux disciples de prédilection, Rami Bar Hama et Rava. Tu as les yeux grands ouverts sur le monde, tu observes inlassablement les gens et les choses, avec avidité et plaisir. Tes doigts jouent avec la barbe de Rav 'Hisda, se perdent dans les longs poils drus, dont ils éprouvent la douceur rêche avec ravissement. Tu te sens en sécurité, le dos calé contre sa poitrine solide, au creux de ses bras qui te serrent, un peu trop sans doute, puisque tu écartes délibérément sa main pour mieux voir. Tu écoutes sa voix sonore, tandis qu'il discute avec ses deux élèves. Eux boivent ses paroles, mais n'en interviennent pas moins avec véhémence, avec passion… Tous deux sont encore de très jeunes gens, mais leur science est déjà étendue, et ton père place en eux de grands espoirs : ils seront un jour ses successeurs, répète-t-il avec la joie profonde du maître qui se voit surpassé par ses élèves. Tu les observes avec une curiosité ardente. L'un, Bar Hama, le plus petit, a un beau visage, aux traits réguliers et expressifs, aux yeux très bleus, comme un ciel d'été sans nuages, et sa voix est douce et musicale ; il rougit brusquement car le Maître le félicite pour la réponse qu'il vient de faire. L'autre, qu'on appellera un jour Rava, est plus grand, ses

épaules sont larges, l'espace semble trop étriqué pour lui. Ses yeux sont noirs, ils brillent comme les perles du collier que ta mère porte le *chabbat* et ils se posent sur le monde avec une franche et joviale curiosité. Comme ils t'intéressent tous les deux ! Ton regard passe de l'un à l'autre, tu ne te lasses pas de les contempler, de les comparer, tu n'arrives pas à décider lequel est le plus beau, lequel est le plus intelligent. Soudain ton père, à qui ton manège n'a pas échappé, te demande le plus sérieusement du monde :

- Avec lequel veux-tu te marier ?

La question est précisément celle que tu te posais et, tout en observant du coin de l'œil tes deux époux potentiels, dont l'un a plongé, écarlate, entre les lignes de son livre, et dont l'autre a relevé la tête, très attentif, tu réponds, sans hésiter, avec le même sérieux et le plus naturellement du monde :

- Avec les deux !

L'éclat de rire de Rav 'Hisda est interrompu par la réponse de Rava qui, lui, ne rit pas :

- Dans ce cas, ce sera moi le dernier.

Est-il besoin de dire que ce double souhait, étrange et prémonitoire, se réalisera ? Car tu épouseras, en effet, Bar Hama et, plus tard, devenue veuve, tu deviendras la femme de Rava.

D'ailleurs si les Sages ont pris la peine de consigner cette scène d'intimité charmante entre père et fille, c'est précisément, disent-ils, pour illustrer l'aphorisme : « Après la destruction du Temple, la prophétie a été confiée aux esprits simples et aux enfants ». N'est-ce pas aussi pour témoigner de l'amour et de la tendresse entre un père et sa fille ?

Tableau 2 : Education sexuelle (Chabbat 140b)

Tu es à la veille de ton mariage. Les préparatifs battent leur plein : les servantes s'activent, transpirantes et fiévreuses, dans la vaste cuisine, pétrissant, enfournant, tranchant, cuisant ; les pains au sésame et aux noix, les pâtisseries frites au miel, les plats de viandes et de légumes mijotés, les poissons farcis aux épices s'empilent sur les tables, et donnent un aperçu du festin qui sera offert demain aux Juifs de Ma'hoza à cette occasion mémorable. Certes, tu n'es plus une toute jeune fille. Certes ce mariage n'est pas le premier pour toi. Tu as été d'abord l'épouse de Rami bar 'Hama, l'un des deux étudiants de ton père qui t'avaient si fort intéressée jadis. Mais ton premier époux a passé comme une étoile filante, qui traverse le ciel et disparaît, à peine entrevue… Et tu t'es retrouvée seule, après quelques mois de mariage seulement. Tu te souviens : la solitude dans la maison de ton père, où, selon l'usage, tu étais revenue. Puis le désir de te remarier. L'image du second disciple, qui flotte autour de toi, de plus en plus présente, de plus en plus précise, de plus en plus captivante. L'intérêt passionné que tu lui portais, enfant, n'a fait que s'amplifier au fil des jours, au fil des mois. C'est lui que tu épouseras, comme tu l'avais prédit, comme il l'avait souhaité. Et c'est demain le jour de ton mariage…

Excitation, curiosité, impatience se bousculent dans ton esprit et ton cœur, au seuil de cette nouvelle existence, que tu as hâte d'entamer. Des souvenirs passent à tire d'aile, légers, frôlent ta mémoire, d'autres s'inscrivent en images plus solides. Tu penses aux leçons de ta mère, qui te disait ce qui se faisait et surtout ce qui ne se faisait pas envers un mari. Mais ce qui occupe la première place dans tes pensées, ce ne sont pas les éclaircissements ni les conseils de ta mère, non, ce sont les enseignements de ton père ! Car Rav 'Hisda n'a pas hésité à enfreindre les usages et à franchir la frontière qui délimitait le domaine réservé des femmes : il a osé prodiguer une éducation sexuelle à ses filles, et à toi en particulier ! [4]Voilant à peine son propos sous des métaphores aussi poétiques que transparentes, il vous enseignait que la retenue, et non l'étalage indiscret, suscite le désir, que celui-ci naît chez un homme, et s'intensifie et s'exacerbe à la faveur d'une savante stratégie féminine d'avancées et de reculs, d'acceptation et de refus, que la sexualité masculine est différente de celle des femmes, que si la première est toute d'impétuosité et de d'immédiateté, la seconde est capable de calcul, de distance. Une femme doit être consciente, répétait-il à mots pudiquement mais légèrement couverts, c'est elle qui tient la barre et la bonne marche du navire est entre ses mains.

D'aucuns- et d'aucunes - de nos

« Si les Sages ont pris la peine de consigner cette scène d'intimité charmante entre père et fille, c'est précisément, disent-ils, pour illustrer l'aphorisme : « Après la destruction du Temple, la prophétie a été confiée aux esprits simples et aux enfants »

jours sont gênés de la liberté des propos de Rav 'Hisda, de ce qui leur apparaît comme une ingérence dans la vie intime de ses filles et plus généralement des femmes ; ils y décèlent une insupportable main mise sur leur sexualité , une prise de possession de ce que les femmes ont de plus intime et de plus personnel et l'affirmation, in fine, qu'une femme est liée, ligotée, pieds et poings, corps et âme, cœur et tripes, sur l'autel de la puissance des hommes.

J'ai tout d'abord, instinctivement, souscrit à cette critique, choquée, moi aussi, par la démarche insolite, audacieuse et transgressive de ton père, cette façon qu'il avait, tout en parlant de retenue, de briser les conventions, - les idoles ? - de ce qu'il est convenu d'appeler la *tsniout*, et qui est devenu, de nos jours, le leit motiv obsessionnel de bien des rabbins… Puis, depuis le futur lointain d'où je te contemple, séparée de toi et de ton monde par un fossé de dix-huit siècles, j'ai entrevu une autre lecture de son comportement : et si Rav 'Hisda aimait tout simplement ses filles ? Si c'était tout simplement ce souci qui le poussait à vous éduquer, tes sœurs et toi, et à vous enseigner des clefs susceptibles de vous aider à assurer l'entente physique et l'harmonie dans votre couple ? C'est ainsi, j'en suis sûre, que tu as reçu cet enseignement : comme une marque d'amour d'un père attentif et préoccupé au premier chef par le bonheur de ses filles, lorsque d'autres, ses collègues, les pères de tes amies, si peu présents, si lointains, sont absorbés, dévorés par l'étude, sans laquelle ils n'existeraient pas.

C'est demain le jour de ton mariage. Demain, tu épouses Rava. L'élève de Rav 'Hisda. Elevé, formé, grandi à son contact. Et qui a appris auprès de lui qu'une femme, qu'une fille constituent un univers à approcher avec tendresse et respect. La nuit, tombée très vite, résonne d'appels, de rires, de cris, de musique. L'air est saturé d'une effervescence fiévreuse. Tu t'apprêtes à passer ta dernière nuit solitaire. Nuit de veille. Nuit grave. Nuit de réflexion…

Tableau 3 : Un homme et une femme (Yevamot 34b)

Les années ont passé. Tu n'es plus une toute jeune femme. Tu as acquis de la maturité et de l'expérience. Tes quatre fils ont grandi et leur père est, à juste titre, fier d'eux, de leur sérieux dans l'étude comme dans la vie, de leur esprit exigeant et droit. Toi aussi, tu les contemples avec tendresse. Ce soir, tandis qu'ils reviennent de la Maison d'Etude et t'entourent, monte en toi le souvenir d'un petit garçon vif et joyeux, votre premier fils, si tôt et si brutalement arraché à la vie – l'Eternel a donné, l'Eternel a repris, loué soit le nom de l'Eternel - . Et une boule de chagrin, tant d'années après, t'obstrue la gorge, et t'embue les yeux ; tu essuies furtivement une larme obstinée, qui n'a pas échappé au regard acéré de ton époux. Lui aussi, te rappelles-tu, avait été bouleversé par ce deuil, et il avait éclaté en pleurs, comme, jadis, Rabbi Méir, lorsqu'il avait découvert, à la fin de *chabbat*, ses deux fils morts.[5]

Tu secoues la peine embusquée. Tu veux songer au bonheur d'avoir quatre fils si beaux, si réussis. Et un mari que tu aimes. Et qui t'aime. Oui, quel bonheur ! Et tu songes, tandis que le repas s'achève, et que le père et les fils s'embarquent dans une discussion animée, où s'éprouve la solidité des liens qui les unissent. Tu songes…Et le passé remonte soudain par pans entiers…

Tu as épousé Rava après être restée seule durant dix ans…Dix ans ! C'est un temps bien long… Et tu te demandes, ce soir, pourquoi ce long veuvage ? Ton premier mariage t'avait-il si fort marquée ? Avais-tu aimé ton époux, si vite disparu ? Aimé au point de ne pouvoir l'oublier et de te condamner à vivre désormais une vie au ralenti, une ombre de vie, diminuée, mutilée, une vie réduite à l'état de squelette, d'où la chair vive s'était évaporée ? Ou bien au contraire cette union avait-elle duré trop peu de temps pour laisser sur toi, en toi, une impression durable, et t'étais-tu reproché, peut-être, l'indifférence et l'oubli qui te gagnaient ? T'étais-tu imposé, pour te punir, un célibat prolongé, une interminable solitude ?

Non. Tu secoues la tête, toute à tes pensées, tandis que les éclats de voix du débat t'entourent d'un cocon familier et rassurant. Non, penses-tu. Car depuis longtemps déjà, tu pensais à Rava… Ce Rava si intéressant, qu'enfant tu observais passionnément et que déjà tu voulais épouser, en même temps

« Et si Rav 'Hisda aimait tout simplement ses filles ? Si c'était tout simplement ce souci qui le poussait à vous éduquer, tes sœurs et toi, et à vous enseigner des clefs susceptibles de vous aider à assurer l'entente physique et l'harmonie dans votre couple ? »

que Bar Hami, refusant en ce temps lointain et bienheureux de ton enfance de choisir entre les deux… Oui, tu avais Rava en tête. Tu pensais à lui. Tous les jours. Et toutes les nuits. C'est toi qui, un beau matin de printemps - comment aurais-tu pu l'oublier - avec le naturel et la franchise qui sont ta marque, c'est toi qui as rompu le consensus du silence et brisé l'immobilisme des usages. Sans doute la tendresse de ton père, à qui rien n'échappait, t'a-t-elle facilité les choses.
Et la mémoire de Rava, et sa fidélité et, peut-être déjà, son amour…

Oui, les années ont passé. Pourquoi, ce soir, les images surgissent-elles, avec cette force, avec cette précision ?

Tu as veillé, inlassablement, sur Rava, attentive à le protéger de ses démons[6]. Car des démons de toute sorte hantent les souterrains obscurs de l'esprit d'un homme, montent une garde malveillante autour de lui, guettant ses failles, exploitant le moindre instant d'inattention pour s'emparer de son cœur et de son corps et le dominer. Tu connaissais bien ces choses et tu avais élaboré quantité de stratégies pour mettre ton mari à l'abri. Tu revois avec un sourire le panier de noix que tu secouais avec force chaque matin au moment où il quittait la maison. Le bruit des coques qui s'entrechoquaient l'accompagnait, te disait-il, durant sa journée, et si ses démons le laissaient en paix, c'était grâce à toi. Plus tard, lorsque l'académie de Ma'hoza avait acquis une immense notoriété et que les étudiants se pressaient à ses portes pour y être acceptés, tu avais, de ta propre initiative, fait percer une fenêtre dans le mur mitoyen entre la Maison d'Etude et votre logis et les élèves des Sages s'étaient accoutumés à te voir journellement passer la main par cette fenêtre et la poser sur la tête de leur maître. Ce n'est pas sans fierté que tu penses à cette protection dont Rava t'était redevable. Ta prudence n'était pas exagérée, car une fois au moins, ton époux, malgré tout l'amour qu'il te porte, avait bien failli être vaincu par ses démons. Et par une femme, très belle et très seule, la veuve de son collègue aimé, Abbayé. Tu fronces les sourcils de mécontentement au souvenir de ce jour lointain où Rava était rentré en pleine journée et avait souhaité avoir une relation sexuelle avec toi. Tu avais vite compris : c'était 'Homa, qui avait joué de son charme ! Tu n'avais fait ni une ni deux et tu avais toi-même, au comble de la colère, chassé cette femme de Ma'hoza…[7]

« Des démons de toute sorte hantent les souterrains obscurs de l'esprit d'un homme, montent une garde malveillante autour de lui, guettant ses failles, exploitant le moindre instant d'inattention pour s'emparer de son cœur et de son corps et le dominer. »

Rava t'aimait. Et son amour te comblait. Tu te souviens de ce jour où, présente au Tribunal, tu avais mis en question la déposition d'une femme qui, sur la demande de ton mari, s'apprêtait à prêter serment, car tu savais qu'elle mentait. Rava, tenant compte de ton témoignage, avait renoncé à faire prêter serment à cette femme, préférant régler le litige par d'autres voies. Quelques jours plus tard, un collègue de ton époux, Rav Papa, avait vu son témoignage disqualifié, car on ne peut s'appuyer sur un témoignage unique pour établir la véracité d'un fait. A quoi Rav Papa objecta qu'il s'était pourtant, il y avait peu, contenté d'un seul témoignage et qui plus est, celui d'une femme ! Rava, à ton ravissement, lui avait fait cette réponse : « Je connais ma femme, et je la crois. Mais vous, monsieur, je ne vous connais pas, et je n'ai donc aucune raison de vous croire ».[8]

Fille de Rav 'Hisda, femme de Rava, comme tant d'autres tu n'as pas de nom. Ton identité se définit en termes de dépendance. Mais tu as bénéficié d'une chance insigne : les deux hommes auxquels tu es reliée, ton père et ton époux, ont pour point commun d'éprouver une intense curiosité et une intense sympathie envers les femmes. L'un comme l'autre t'ont fait une place, et une place de choix. Sans doute leur dois-tu, autant qu'à ta personnalité, d'avoir été une femme forte, une *échet 'hayil*, qui n'a jamais renoncé à elle-même, et qui , loin de s'effacer, a su affirmer ses droits en même temps que ses devoirs.

J.E

--

[1] Erouvin 65a
[2] Baba Batra 141a
[3] Ibid.
[4] Chabbat 140b
[5] Yalqout Chimoni sur Proverbes 31, 10
[6] Berakhot 62a
[7] Cf supra : « 'Homa »
[8] TB Ketoubot 85a

Une liturgie de l'exil

Par Ami Bouganim

Ses hagiographes ont fait de David Bouzaglo un grand poète et un grand maître. Il n'était peut-être ni l'un ni l'autre ; il était plus que cela. C'était le chantre aveugle qui, de concert en concert dans cette synagogue de la rue Lusitania à Casablanca, a déterminé bien des veines liturgiques. C'est dire que rien dans ce récit ne correspond à ce qu'a été sa vie ou à celle que lui composent les chercheurs hagiographes. Son personnage, ses tournées et son œuvre ont inspiré à Ami Bouganim un roman – à paraître – dont sont extraits les deux passages ci-dessous :

Du côté de Meknès

Ce fut une soirée mémorable comme Meknès n'en avait pas connue depuis la nuit où l'on attendait anxieusement la fin du monde, prédite par les astronomes et les astrologues. On avait alors passé la soirée à réciter les psaumes et peu avant minuit, on avait regagné ses matelas convaincus de mourir et de ressusciter. Le lendemain, on avait peut-être ressuscité, mais le monde n'avait pas disparu et personne ne s'était présenté pour conduire les Juifs en Terre sainte. Le concert se poursuivait depuis plus d'une heure et la salle était en transes, le chantre en nage, et le musicien s'inquiétait pour ses précieux doigts. Le public ne cessait de grossir et bientôt la salle de récréation déborda sur la rue. Baba se tourmentait sur son escabeau. D'un côté, il ne voulait pas interrompre le concert pour vendre ses bougies et ses amulettes ; de l'autre, il pensait à ses chères mignonnes qui, sans être gourmandes, avaient besoin d'être nourries et mariées. En définitive, ce fut le chantre qui, dans sa délicatesse, demanda une pause. Il présenta son accompagnateur :

– Rabbi Abraham Bentolila, mieux connu sous le nom de Baba le Luthiste, pressenti par l'Alliance pour créer son conservatoire de musique à Casablanca, se voue désormais à célébrer le Très-Haut après avoir passé des années à l'assister dans ses activités matrimoniales. C'est un saint homme qui ne consomme ni alcool ni tabac, se nourrit d'herbes pour ne pas commettre de crimes contre les bêtes et connaît l'extase permanente. Il est porteur de bénédiction et répand la bénédiction. Vous connaissez la qualité de ses accouplements, vous découvrirez celle de ses mérites. Je le laisse vous proposer nos bougies et nos amulettes le temps que je me remette un peu de mes excès liturgiques.

C'était la première fois que Baba se livrait à son commerce. Or, il n'avait aucune expérience et ne s'était pas exercé, ni sur le tombeau d'un saint ni dans une synagogue. On ne s'improvise pas vendeur d'indulgences, surtout un homme réservé comme lui, casanier sinon misanthrope et de plus philosophe et réshidien. Il sortit une première bougie à torsades blanche, bleue et violette, la dédia au saint des lieux et la brandit pour ouvrir les enchères. On lança un premier prix, suivi d'un deuxième, puis un troisième. Baba donnait de nouveaux signes de l'on ne savait quelle crise que seul le chantre posté dans un coin, un verre à la main, décelait. Il lui aurait volontiers porté secours s'il ne redoutait de compromettre la vente aux enchères. Il n'allait tout de même pas présenter ses convulsions comme des transes mystiques. Il était d'autant plus désemparé que cette crise, dont il ne savait quelle tournure elle prendrait, risquait de détruire la carrière musicale du luthiste, le priver de ses recettes et l'envoyer sur le carreau. Il s'était attaché à l'homme auquel il passait ses sautes d'humeur, ses silences et son austérité. Sans parler que c'était un virtuose du oud et qu'il s'était, contre toute attente, accordé à lui au point de pressentir ses enchaînements et de suivre ses improvisations. Il ne pouvait prendre les devants, il ne pouvait que le laisser piquer sa crise, prétexter un malaise pour qu'on l'évacue et prendre le relais pour vendre les bougies et les amulettes. Baba titubait, sa bougie dirigée vers le sol alors qu'elle devait être dirigée vers le ciel, quand l'on vit Mimoun sauter sur scène, la lui arracher et relancer les enchères d'une voix tonitruante :

> « Le concert se tiendrait en présence du collège rabbinique au grand complet »

– Je ne céderai pas cette bougie pas à moins de cent riels, je ne mettrai pas d'autres bougies aux enchères tant que cette bougie des bougies, dédiée à Sidi Hamdouch, que ses mérites plaident en notre faveur auprès du ciel, ne parte à plus de cent riels, cent riels qui dit mieux, l'Alliance propose cent riels, vous n'allez pas laisser l'Alliance acheter nos bougies après avoir conquis nos âmes, cent cinq riels, c'est reparti, vous n'allez pas laisser un pauvre meunier prendre cette mitsva, qui dit mieux, on doit se dépêcher si l'on souhaite avoir plus de temps avec Rabbi David Bouskila.

Baba n'allait plus être que l'aide du nain. Sitôt que celui-ci avait vendu une

bougie ou une amulette, il demandait d'un signe de la tête un nouvel article que le musicien, soulagé et reconnaissant, lui tendait. Le Nain avait chargé la caisse enregistreuse humaine de la synagogue des Hautes Lignées de tenir la liste des acquéreurs et le montant de leurs dons.

Du côté de Fès

Le soir même, le crieur public principal, dûment mandaté par le tribunal rabbinique, faisait la tournée des boutiques, des synagogues et des salles de billard, de cartes et de dominos pour annoncer la tenue « d'un concert liturgique extraordinaire du chantre casablancais, R. David Bouskila, dont la célébrité déborde les frontières du Maroc ». Le Grand Rabbinat de Fès s'était assuré le soutien du Comité central de l'Alliance pour proposer cette heureuse activité à l'ensemble de la communauté. Le concert se tiendrait en présence du collège rabbinique au grand complet, des membres du Comité de communauté, des représentants de l'Alliance, du Joint et de l'Osé et sous le parrainage de la célébrité musicale Zohra El-Fassia. Ce n'était pas tous les jours que les Fassis avaient l'occasion de se rassembler pour écouter autre chose que des remontrances de leurs rabbins, l'homélie décousue d'une sommité étrangère ou les mauvaises prédictions de toutes sortes de prophètes du Messie qui ne venait jamais.

Le lendemain soir, la cour de l'école était comble. Les rabbins et les notables étaient au premier rang, le personnel de l'Alliance au second, les élèves, les parents et la pléthore des mendiants, des célibataires, des débiles, des bâtards et autres déclassés du mellah derrière. Seule Zohra brillait par son absence. On racontait qu'elle était au Palais, qu'elle avait un engagement à Sefrou. L'ambiance était recueillie. On attendait un concert liturgique, pour tout le reste on avait Zohra. Le public se révéla si sage qu'on ne savait s'il était charmé ou déçu. Il ne donnait ni signes de contrariété ni d'enthousiasme. Les deux musiciens étaient perplexes. C'était la première fois qu'ils se heurtaient à un public aussi insensible. Même les Tétouanais avaient vibré quand David avait entonné leurs romanceros. Ils envisageaient d'un commun accord d'écourter le concert quand des remous parcoururent la salle et gagnèrent les rangs des dignitaires qui desserrèrent les mains qu'ils avaient sur le nombril.

Quand ils les virent se lever, les deux musiciens conclurent qu'ils s'apprêtaient à accueillir un hôte de marque. Un représentant de la Résidence ou du Palais royal sinon le Grand rabbin du Maroc. Mais ce n'était que Zohra qui s'était libérée de tout engagement pour assister au concert. Baba était étourdi par l'intérêt qu'elle suscitait.

Personne à Béréshid ne croirait que d'augustes rabbins et de respectables notables se levaient pour accueillir une vulgaire shikha. On lui fit une place entre le Grand rabbin et le Président du Comité. Les deux musiciens reprirent le concert sur un chant du poète médiéval Judah Halévi qui s'intéressait au sort des otages de Jérusalem. Soudain, sans avertir son accompagnateur, sans plus s'encombrer de l'engagement de ne chanter que des chants religieux, le chantre enchaîna sur un chant de Zohra.

La salle sortit aussitôt de son recueillement, les visages s'épanouirent, les mains s'arrachèrent aux nombrils pour se mettre à virevolter au-dessus de la tête. David s'attardait tant à varier ses vrilles auxquelles il soumettait le refrain que la salle se déchaîna. Bientôt c'était la diva qui se trémoussait sur sa chaise et elle fut la première à émettre un ululement : il était si impeccable qu'il fut salué par un chœur délié d'ululements. Baba en avait honte pour tous les rabbins du Maroc et en particulier pour ceux du Tafilalet. Bien sûr les ululements étaient tolérés dans les synagogues mais là, ils prenaient des intonations résolument graveleuses. La salle se déchaîna et Zohra monta sur scène pour mêler sa voix, plutôt rauque, à celle cristalline du jeune chantre. Ils ne terminaient pas un chant sans enchaîner sur un autre, comme s'ils s'étaient longuement préparés pour ce duo. Le malheureux Baba tentait de suivre les deux artistes qui ne chantaient pas tant qu'ils divertissaient une salle surexcitée. Ils se mirent à l'aroubi et au hawzi et achevèrent de conquérir le public en égrenant les grands succès de la diva des lieux, de « Hbibi Diali » à « Ya warda » en passant par « Ya biadi ana… » Baba démissionna totalement, rangea son oud et les laissa se livrer à leurs improvisations. Il n'était plus question de musique religieuse et ce n'étaient pas les rabbins au premier rang qui donnaient l'air de s'en scandaliser. Baba songea seulement que ce n'était pas ce soir qu'il écoulerait ses amulettes et se demanda s'il ne ferait pas mieux d'aller chercher son appareil photos.

Leçon d'urbanisme

Par Jacky Milewski

C'est en 1919 qu'est adoptée la première grande loi française en matière d'urbanisme, demandant aux villes sinistrées et aux grandes villes de se doter de plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (loi Cornudet). C'est d'ailleurs juste avant la première guerre mondiale qu'apparaît le vocable d'urbanisme. En réalité, les plans urbains (même s'ils n'étaient pas connus sous ce nom) remontent depuis la plus haute antiquité, tant chez les Grecs que chez les Romains. On parlait par exemple de plan d'ensemble impérial.

Le judaïsme régit tous les domaines de la vie. La volonté divine inscrite dans la Torah se déploie dans toutes les dimensions de l'existence, et même dans celles qui paraissent n'entretenir aucune relation avec la religion ou la spiritualité. On ne sera donc pas surpris de trouver dans le texte biblique lui-même une véritable problématique de l'aménagement des villes, une préoccupation authentique du cadre de vie des membres qui composent la nation d'Israël.

« L'Eternel parla à Moïse… : Ordonne aux enfants d'Israël de donner aux lévites… des villes pour qu'ils y habitent. Vous leur attribuerez une banlieue (*migrach*) autour de ces villes. Les villes leurs serviront pour l'habitation et les banlieues seront destinées à leur bétail, leurs biens, tous les besoins de leur vie. Ces banlieues que vous donnerez aux lévites seront, à partir du mur de chaque ville, d'une largeur de 1000 coudées. Vous mesurerez en outre extérieurement à la ville, 2000 coudées du côté Est, 2000 coudées du côté Sud, 2000 coudées du côté Ouest et 2000 coudées du côté Nord, ayant pour centre la ville. Telles seront les banlieues de leurs villes « (Nombre 35, 2 à 6) (une coudée vaut a peu près 50 cm).

> « La vie rurale respire une autre odeur : celle de la nature, de la convivialité. Au village, tout le monde se connaît. C'est une certaine simplicité qui y règne. »

Un espace aéré

Ce paragraphe indique donc l'obligation d'établir une ceinture tout autour de la ville. Ceci est clair. Ce qui l'est moins, c'est la mesure de celle-ci puisqu'un verset l'établit à 1000 coudées de large et un autre verset à 2000 ! Le Talmud *(Sota* 27b) résout la contradiction ainsi : « 1000 coudées pour le *migrach* et 2000 pour les champs et les vignes ». Rachi explique que le *migrach* désigne l'espace libre où il n'y ni a ni semailles, ni maisons, ni arbres. Ce *migrach* contribue à la beauté de la ville en lui offrant un espace aéré. 2000 coudées entourent donc la ville : 1000 pour l'espace aéré et 1000 pour les champs et les vignes. Chaque ville est donc entourée de deux ceintures : une ceinture intérieure destinée à l'agrément de la ville, à son aération et une ceinture extérieure réservée à la culture.

Dans Lévitique 25, 34, La Torah dit à propos des villes de lévites : « le champ de la banlieue (*migrach)* de leur ville ne sera pas vendu ». Toutefois, il est impossible de comprendre ce verset littéralement puisqu'au verset 32, il est question de la vente et du rachat par les lévites de leur territoire. C'est pourquoi le Talmud (*Arakhin* 33b) interprète « la banlieue (*migrach*) ne sera pas vendu » comme signifiant que la banlieue (*migrach*) « ne devra pas changer de nature », c'est-à-dire qu'elle devra rester banlieue. Le rapport entre « vendre » et « changer de statut » s'explique ainsi : la vente constitue un changement de propriété. C'est pourquoi le terme de « *makhar,* « vendre » a été emprunté pour signifier d'autres changements comme la transformation d'un terrain (cf. *Torah Temima* sur le verset, note 179).

Les structures citadines

Maïmonide formule ainsi la loi déduite : « Dans les villes des lévites, on ne transforme pas la ville en banlieue, ni la banlieue en ville, ni le *migrach* en champ, ni le champ en *migrach*. Et il est en ainsi pour toutes les villes d'Israël » (*Lois sur la chemita* 13, 4 et 5). La Torah interdit donc formellement de modifier en quoi que ce soit l'aménagement urbain qu'elle prescrit. Ainsi, les générations se suivent et connaissent les mêmes structures citadines…

Dans son commentaire sur Lévitique 25, le *Rav* Chimchom Raphaël Hirch nous invite à une jolie réflexion. Celle-ci porte sur l'opposition ville et village. La ville est généralement un centre intellectuel mais complètement éloigné de la nature. Le caractère citadin penche pour l'anonymat et le repli sur soi. La vie rurale respire une autre odeur : celle de la nature, de la convivialité. Au village, tout le monde se connaît. C'est une certaine simplicité qui y règne. Pour notre commentateur, le souci de la Torah est de créer « une population citadine qui se préoccupe d'agriculture ». La typologie de la nation juive se veut urbain à l'esprit rural. « Il faut éviter l'agrandissement des villes et leur transformation en cité déconnectée des champs. Les villes qui existent ne peuvent dépasser la frontière de leur *migrach* aux dépens des champs… et de manière générale, une zone agricole ne doit pas se transformée en zone urbaine. Avec l'augmentation de la population, il faut fonder de nouvelles villes dans des lieux où il n'y avait pas de champ… Ce mode de fonctionnement permet de développer une intelligentsia urbaine liée à la morale et à la simplicité rurale ».

Voilà l'une des idées véhiculées par la structure d'une ville telle que le prescrit la Torah : permettre la rencontre de l'œuvre divine par le biais de la nature et des réalisations humaines au travers de leur cité.

DIASPORAS

Une figure du judaïsme roumain : Alexandre Safran

On connaît depuis longtemps les travaux du chercheur Carol Iancu qui, depuis Montpellier où il est professeur émérite de l'université Paul Valéry et directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme de France, s'est intéressé de près à sa communauté d'origine en produisant des ouvrages tels que *Les Juifs en Roumanie (1866-1919). De l'exclusion à l'émancipation, Le combat international pour l'émancipation des Juifs de Roumanie* ou *La Shoah en Roumanie*. Tout en se penchant, par ailleurs, sur les Juifs du Midi, son lieu de résidence, voire sur les Juifs d'Afrique du Nord, aux côtés de sa savante épouse Danièle Agou (originaire de Djelfa).

S'il est une figure emblématique du judaïsme roumain contemporain, c'est bien celle du grand-rabbin Alexandre Safran auquel Carol consacre aujourd'hui l'étude la plus documentée en produisant, en complément de sa biographie, des documents totalement inédits – provenant des archives diplomatiques américaines et britanniques des année 1944-1948 – et des articles de presse, du plus haut intérêt. Cette étude complète un précédent ouvrage *Alexandre Safran. Une vie de combat, un faisceau de lumière* (Montpellier, 2007 – et publié en traduction roumaine à Bucarest en 2008). Nous retrouvons donc ici le grand-rabbin de Roumanie dans les années de peste brune, suivies de celles de peste rouge, car comme le dit cet épigramme politique d'un opposant roumain : « Camarade, ne sois pas triste / la Garde de Fer avance / par le Parti Communiste » ! Si les statistiques disent qu'entre 280 000 et 380 000 Juifs Roumains et Ukrainiens – ceux de Bessarabie et de Bucovine où était né Aharon Appelfeld – ont péri dans les pogromes et les déportations sous administration roumaine alliée à l'Allemagne nazie (110 530 exterminés à Auschwitz-Birkenau), il restera malgré tout en Roumanie 360 000 Juifs à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce qui représente alors la plus importante communauté juive d'Europe de l'Est. Mais justement, nous dit Iancu, si plus de la moitié des Juifs roumains purent échapper à la Shoah, c'est grâce à leur combat pour leur survie sous la conduite de dirigeants remarquables dont, au premier chef, Alexandre Safran, leur guide spirituel. Iancu cite à ses côtés, notamment, la haute figure de Wilhelm Filderman, président de l'Union des Juifs Roumains, lui-même victime de la répression et déporté un temps en Transnistrie. Tout cela ne fut pas facile, on le comprend bien, on le devine, et le grand-rabbin sur toujours mettre sa vie en jeu pour sauver celle de son importante communauté. Menacé de tout côté par le pouvoir fasciste en place, c'est miracle – *Baroukh Hachem* – qu'il ait pu échapper à la mort. À la Libération – par l'Armée Rouge, qui saura bien faire sentir combien ces Roumains lui sont redevables – on trouvera Alexandre Safran sur deux fronts : d'une part ses démarches aux États-Unis pour obtenir des secours bien nécessaires et collecter des fonds auprès de l'*American Jewish Committee* – et le rôle, après la guerre, de l'*American Joint Distribution Committee*, là comme ailleurs pour la survie des communautés juives (et je me rappelle sa présence et son action à Alger, capitale de la France Libre en 1943). L'auteur note que cette générosité et ces largesses, bien qu'une partie de l'aide ait été versée aussi aux populations chrétiennes, attisèrent l'antisémitisme roumain qui ne demandait qu'à se raviver, malgré l'horreur du Génocide. Et deuxième front d'autre part, la conférence de Seelisberg en Suisse (30 juillet – 5 août 1947) où Alexandre Safran se rendit pour que l'Europe chrétienne – à partir des 18 propositions de notre grand Jules Isaac (issues de son ouvrage capital *Jésus et Israël*) − puisse partir sur un autre pied, et d'un bon pied avec le bon pape Jean XXIII. On le voit à Seelisberg sur une photo reproduite ici aux côtés de notre grand-rabbin du moment Jacob Kaplan. Par ailleurs, Alexandre Safran aida au développement de ce qu'on a appelé l'*Alya Beth* – l'immigration illégale – qui, malgré l'opposition farouche – et, disons-le, franchement « dégueulasse » des Britanniques qui firent refluer bon nombre d'émigrants sur l'île de Chypre, en recréant pour eux de nouveaux camps de concentration (le film *Exodus*, de Preminger, en a fait son point de départ) – , permit, entre 1950 et 1951, à 100 000 Juifs roumains de gagner Eretz-Israël où ils constituent aujourd'hui une très active et importante communauté israélienne, forte de près de 500 000 âmes. Rappelons que la Roumanie communiste traitera les candidats à l'alya comme une marchandise, empochant 10 000 dollars de "compensation" pour chaque juif en partance pour Israël. Mais, bien sûr, Alexandre Safran en avait trop fait, et il fut contraint à l'exil, juste au lendemain du vote tant attendu et tant célébré de l'ONU sur la partition de la Palestine et la création d'un État juif indépendant « pour lequel – écrit Carol Iancu – il s'était tant investi n, près aussi de Mi u Benvenisti, président de la Fédération sioniste de Roumanie en 1947, et aussi en compagnie de Yehudi Menuhin : les grands sages de la terre se tenaient près de lui. Assurément Alexandre Safran fut un grand sage, un *tsadik*.

Albert Bensoussan

--

1 Carol Iancu, *Alexandre Safran et les Juifs de Roumanie durant l'instauration du communisme*, Editura Universit ii ''Alexandru Ioan Cuza'' Ia i, 2016, 562 p.

LIVRES

Les écrits d'Arendt et de Heidegger

Le récente publication des *Carnets noirs* d'Heidegger a révélé et confirmé l'appartenance du philosophe allemand au national-socialisme dès les débuts des années trente jusqu'à sa mort en 1976. Les liens qu'il entretenait avec Hannah Arendt, son élève et amante juive, furent également connus dans leurs complexités

Emmanuel Faye a entrepris une gigantesque entreprise d'étude et d'analyse de leurs écrits. Il expose le sens de leurs livres, en révèle les contradictions, les non-dits et la rhétorique. Après la guerre, Heidegger a dû reconnaitre son appartenance au parti nazi. Il fut cependant défendu, quasi révéré par nombre d'intellectuels, y compris français et considéré comme l'un des principaux philosophes contemporains.

Emmanuel Faye s'applique à aller au-delà des apparences et des obscurités de ses textes pour mettre en lumière sa défense du nazisme, et son *fuhrer*. Il obéit à la même vigilance dans la lecture des livres de Hannah Arendt, faisant état des changements et des non-dits. Il ne tient pas compte des relations personnelles et surtout des relations amoureuses des deux personnages de son ouvrage. Il s'appuie sur les écrits, les cours, les déclarations.

Née en 1906, Hannah Arendt a connu Heidegger en 1925. Elle fut son étudiante, très marquée par son influence et eut des relations amoureuses avec lui. En 1933 elle fut arrêtée comme juive par la Gestapo et, relâchée, elle quitta l'Allemagne pour se réfugier en France où elle fut secrétaire de la Baronne de Rothschild. Elle réussit à se rendre aux Etats-Unis en 1941 où elle demeura jusqu'à sa mort en 1975.

Faye analyse ses ouvrages sur le totalitarisme, l'antisémitisme, et rend compte des controverses et des débats suscités par ses prises de position.

L'étude détaillée des écrits de Heidegger, fourmillant de détails et de références conduisent cet Allemand adulé par des intellectuels de son pays ainsi que de France, atteignent la conclusion que les énoncés mènent, dit Faye, à « une vision hallucinée, celle de l'absence de sol et de patrie, de l'abandon ou de la solitude d'hommes devenus superflus qui n'existent pas à proprement parler, parce qu'ils n'ont pas su s'élever jusqu'à l'agir héroïque, l'espace partagé de la polis et de l'acquiescement au Seyn heideggerien »

Cela s'est exprimé par l'adhésion dès les débuts des années trente, au nazisme et implicitement, à l'admission des camps d'extermination.

Arendt n'est pas allée jusque là. Elle s'est efforcée de réhabiliter le philosophe puissant en l'excusant des erreurs où il s'était *disparu* lui-même dans le superflu. Elle a amalgamé dans le totalitarisme meurtrier le nazisme et le stalinisme, sans souligner que les adeptes du dictateur soviétique n'ont pas distingué, tels les nazis à l'endroit des juifs, un peuple en particulier et n'ont pas érigé le racisme comme pierre angulaire de leur action. D'après elle, les totalitarismes ont condamné des majori-

Hanna Arendt avec Heidegger

tés de populations à la déshumanisation, aussi bien parmi les bourreaux que parmi les victimes, plaçant ainsi les juifs et leurs assassins dans le même amas d'absents à toute pensée. La conséquence est l'exonération des bourreaux de leur responsabilité. Cela a culminé en 1963 à son livre sur le procès Eichmann. D'après elle, celui-ci n'était qu'un exécutant, sans préoccupations morales. Il appartenait aux personnes *superflues* du totalitarisme pour lesquels le mal est une banalité. Son essai-reportage publié d'abord dans le l'hebdomadaire *New Yorker* a soulevé une tempête d'indignation non seulement de la part des survivants de la Shoah mais également de tous ceux qui tenaient compte de la pire barbarie que l'humanité ait connue. On a révélé plus tard, à Buenos Aires où Eichmann s'était réfugié, sa fierté d'avoir exterminé tant de juifs.

Arendt n'a jamais masqué son origine juive. Elle a cependant souligné que ses rapports avec un juif se limitaient à un individu sans tenir compte de son appartenance à un peuple. Emmanuel Faye décèle qu'elle partage en réalité des éléments essentiels des écrits de Heidegger.

Ce livre foisonne de détails et de références qui retiennent le lecteur. On ne peut que louer l'auteur pour la révélation des personnages d'Arendt et de Heidegger à travers les méandres de leurs ouvrages. (*Arendt et Heidegger* par Emmanuel Faye, Albin Michel, Paris 2016, 554 pages.)

Israël en images personnelles

Photographe bien connu, auteur de nombreux albums, Didier Ben Loulou était étudiant à Paris quand, au début des années quatre-vingt, il est parti en Israël où il a vécu dans un kibboutz. Pendant plusieurs années il a parcouru le pays, du nord au sud, passant par les gares d'autobus, les cafés, les rues de Tel-Aviv, Jérusalem, Haïfa, à Mea Shearim où s'agglomèrent les hassidim, les quartiers arabes. Il captait les scènes de plage, les joueurs de cartes, ne faisant pas de distinction entre les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes. Il ne cherchait ni la beauté ni la laideur et ne se préoccupait pas de la transmission d'une vision. Loin de tout soucis de médiation. Un artiste ? Plutôt un homme qui vivait un espace humain inconnu, sans privilégier des scènes ou des figures. « Ces images racontent un moment de ma vie, rien d'autre » dit-il. On regarde ces photos avec le sentiment qu'un homme se confie à nous dans la candeur et la sincérité. (*Israel eighties*, album photo par Didier Ben Loulou, Editions La Table Ronde, Paris 2016, 120 pages.)

Naim Kattan

Les soeurs Weiss

Naomi Ragen, après six romans de belle facture – *Sotah, La Fille de Jephté, Le Silence de Tamar, Doña Gracia Mendes, Le Serment, Le Dixième chant* –, et un succès éditorial de grande ampleur, notamment avec *Sotah* prix de la Wizo 2010, nous revient avec un roman total, probablement le plus accompli, *Les sœurs Weiss,* qui résume et complète toutes les œuvres antérieures. L'auteur, juive américaine issue d'un milieu orthodoxe, vit à Jérusalem depuis 1971 et milite activement pour les droits des femmes. Son judaïsme, sincère et enraciné, ne s'accommode pas de la discrimination faite aux femmes, tout particulièrement dans le milieu des *haredim* (« Craignant Dieu »). Que ce soit à Jérusalem ou comme ici à New York, la femme juive se trouve infériorisée, infantilisée, exploitée (elle doit travailler pour que son mari étudie à la *yeshiva*), domestiquée, en somme, comme « un animal en cage ».

Le roman de Naomi Ragen se déploie sur trois générations : il y a les parents – Mamé et Taté – et même la grand-mère – Boubé –, les deux filles – Rose et Pearl –, et les deux petites-filles – Hannah et Rivka. Tout en haut de la pyramide, une famille qui pratique l'orthodoxie pure et dure et vit dans un quartier ghettoïsé de Brooklyn où tout le monde est juif, et donc a priori rassurant – sauf que la petite Pearl se fait accoster par un *hassid* qui lui donne un bonbon et veut l'entraîner dans un couloir. C'est là le moteur initial, un moteur à explosion, car la petite ne veut plus aller à l'école toute seule et risquer pareille rencontre, dont elle ne souffle mot à personne ; la grande sœur qui va déjà au lycée, loin de cet itinéraire, refuse de l'accompagner et la petite va se venger en révélant le secret de Rose : un livre de photographies de Doisneau que lui a prêté le père de sa meilleure amie, de surcroît un Séfarade. Scandale dans la famille : des photos de Doisneau, des hommes en maillot de bain, les multiples portraits d'enfants, et puis le fameux baiser de la Libération… Rose est bannie de la famille et expédiée dans une école où on lui serrera la vis, où, le yiddish étant la seule langue autorisée, on lui interdira de lire le *houmash* et de parler l'hébreu « la langue impure des apostats sionistes » ; et elle devra vivre chez sa grand-mère, coupée de ses parents et de sa sœur. Et cette adolescente au départ si gentille, prévenante et pieuse, va se retrouver seule avec Boubé, qu'elle aime et aide beaucoup, frustrée dans ses certitudes et désormais revenue de ce judaïsme si étroit qui fait d'elle, pour presque rien – un regard sur des photos d'art mondialement admirées et en rien licencieuses – une paria, et par contrecoup une révoltée.

Dès lors sa pensée et son attitude se nourriront du dur combat pour son émancipation, pour la libération de la femme, et son autonomie par rapport à l'homme. Ses parents voudront la marier de force, façon de s'en débarrasser, de s'en remettre au mari pour garder la fille dans les rails de la juste orthodoxie, mais Rose s'enfuira nuitamment la veille du mariage, au grand dam de la famille, et déclenchant le pire scandale au sein de la communauté. Libérée à grand peine et payant de sa personne, Rose va s'émanciper et accomplir sa vocation au-delà de toute espérance, puisqu'elle deviendra une des grandes photographes du moment, avec une œuvre qui entrera dans le plus prestigieux des musées : le MoMA (Museum of Modern Art) de New York. Quant à sa petite sœur, elle se pliera à la volonté de la tribu, épousera un homme, qui ne sera d'ailleurs pas un tyran, mais qui, du fait de la souillure familiale qui a compromis ses *shiddoukhim*, est un homme âgé, veuf, père d'un enfant, en somme un laissé pour compte qui veut bien épouser cette jeune fille avilie. Mais leur fille, Rivka, suivra la voie de révolte de sa tante Rose et le même schéma ; le même combat se reproduira donc à la génération suivante. On voit bien où nous mène l'auteur : le roman n'est que l'histoire de ce choc culturel entre une tradition étriquée jusqu'à l'absurde (dans quel sens faut-il se chausser et nouer ses lacets ?) et, finalement, un judaïsme éclairé (malgré les comptes que règle *in fine* l'auteur avec la *Haskala*, fait de fidélité, de respect et de traditions juives familiales : les lumières du Chabbat, les *matsot* de Pessah, le jeûne de Kippour, les *Seders*, la nourriture casher (sans excès)… À la révolte initiale succède un apaisement relatif et l'espoir d'une vie meilleure pour la femme juive.

Naomi Ragen nous donne là un grand livre sur un débat majeur de nos sociétés. Mesurée, malgré toute la pédagogie du discours, dans un style tout à la fois percutant et amène à grand renfort de mots yiddish (son roman se lit d'une traite, et sitôt commencé, impossible de s'en détacher), elle sait rendre ses personnages attachants et nous amener, avec talent, avec passion et efficacité, à convenir que notre judaïsme doit forcément s'adapter à la modernité : à quand la suppression – à tout le moins l'aménagement – de la *mehitsa* ? (L'homme fort d'Israël, Golda Meir, devait-elle aller se cacher en tribune ?) Et surtout, quand l'homme juif ultrareligieux cessera de considérer la femme comme un objet sexuel (une poule pondeuse), une servante toute dévouée et travaillant pour lui, un élément, certes précieux mais sans valeur, du mobilier domestique ? Mais, *gotteinou*, il faudrait alors donner un tout autre sens à la célèbre bénédiction de la femme et parfaite épouse : *Eshet Hayil.* Un peu moins d'éloges convenus, un peu plus de respect et de dignité. Un peu plus d'amour.

Albert Bensoussan

--

Les sœurs Weiss, trad. Véronique Perl-Moraitis, éditions Yodea, Paris, 2016, 448 p., 22 .

CINÉMA

Joseph Joffo ou la mémoire en partage

Par Elie Korchia

Une semaine avant la sortie très attendue de la comédie musicale La La Land, le film phénomène de Damien Chazelle nommé 14 fois aux Oscars, sortait la nouvelle adaptation d'Un sac de billes, le célèbre roman autobiographique de Joseph Joffo, qui a conquis depuis sa parution en 1973 plus de 20 millions de lecteurs à travers le monde.

Reconnaissons-le toutefois d'emblée, nous avions quelques doutes sur l'opportunité d'une nouvelle adaptation de ce best-seller, 42 ans après celle déjà réalisée par Jacques Doillon, alors même que plusieurs films très récents ont retracé le parcours d'enfants ayant réchappé de la Shoa, comme Le voyage de Fanny réalisé par Lola Doillon (qui faisait justement honneur au travail de son père) ou encore Les enfants de la chance, de Malik Chibane.

Nos réticences ont toutefois été rapidement levées au sortir de ce nouveau film mis en scène par Christian Duguay (déjà remarqué avec Jappeloup en 2013), qui nous offre ici des images de toute beauté et un casting impressionnant, au service d'un long-métrage humaniste et solaire, qui vient réchauffer cette froide période hivernale.

C'est aussi peut-être parce que le livre de Joseph Joffo est assez peu connu au Québec, comme le relatait Duguay à l'occasion de la promotion du film, que le réalisateur de Hitler, La naissance du mal (sorti en 2003) a pu porter un regard neuf et enthousiaste sur ce projet de remake.

En outre, si Joseph Joffo a souvent affirmé ne pas s'être vraiment reconnu dans le film de Doillon, cet éternel jeune homme de 85 ans s'est dit particulièrement heureux de cette nouvelle adaptation, qui rend un vibrant hommage à sa famille et à sa destinée, tout en s'inscrivant dans la tradition de certains films populaires - au sens noble du terme - du regretté Claude Berri.

Bien évidemment, pour celles et ceux qui ont grandi avec le récit picaresque et tumultueux de Joseph Joffo et de son frère aîné Maurice, ce nouvel opus ne révélera pas de grandes surprises, mais encore faut-il souligner ici le prisme particulier qui a été choisi par Christian Duguay, lequel met davantage en lumière le rôle central du père de Joseph, Roman, brillamment interprété par Patrick Bruel.

Ce père courageux, lucide et bouleversant devient en effet dans cette nouvelle adaptation "la colonne vertébrale du récit" selon les propres termes du réalisateur, qui a notamment déclaré avec justesse et émotion lors de l'avant-première du film que "c'est en entendant Joseph parler de son père que j'ai compris ce qu'il y avait dans les entrailles du livre".

Rappelons ainsi que le film débute en 1941, alors que la famille Joffo menait jusque-là une existence heureuse à Montmartre, dans le 18ème arrondissement de Paris. Heureux époux d'Anna (Elsa Zylberstein, touchante et juste) et père de sept enfants, dont quatre garçons et trois filles, Roman exerce la profession de coiffeur et voit ses deux fils cadets dérouler leur enfance dans une belle insouciance et une profonde complicité.

Toutefois, dès après que le port de l'étoile jaune est devenu obligatoire, Roman et Anna pressentent que le pire est devant eux et poussent leurs deux derniers enfants à partir se réfugier vers la zone libre, où vivent déjà leurs deux fils aînés.

Débute alors un incroyable périple initiatique pour Joseph et Maurice, qui traverseront au péril de leur vie tout le sud de la France, de Nice à Golfe-Juan, avant d'arriver dans le village savoyard de Rumilly, où Maurice travaillera dans un hôtel alors que joseph sera engagé par un libraire pétainiste, ignorant totalement qu'il est juif...

En dépit d'un traitement assez académique, ce film bénéficie d'une mise en scène élégante, à hauteur d'enfants, et de deux jeunes interprètes remarquables dont Joseph Joffo s'est dit très fier, lui qui n'a eu de cesse de transmettre la mémoire de ceux qui sont partis et dont le message positif et plein de vie est étudié chaque année par des milliers d'enfants, dans de nombreux collèges de France.

RAMA YADE.

Ancienne Secrétaire d'Etat :

«Malgré la guerre, la société israélienne parvient à réinventer le quotidien, à être l'une des plus innovantes aussi… Il faut sans doute trouver l'origine de cet état d'esprit dans l'Histoire. A Pessah, alors que les juifs lisent la tragédie de l'esclavage et de l'exode, ils terminent par « l'an prochain à Jérusalem », par cette note de confiance en l'avenir »

Muriel Beyer.

Editrice :

«Je n'aurais pas publié Mein Kampf comme l'a fait Fayard»

Karim Boutchari.

Journaliste marocain:

«Daech n'est pas en Syrie mais à l'intérieur de nos crânes »

Bruneau Retailleau.

Sénateur de la Vendée :

« Ce n'est quand même pas une tare de se déclarer chrétien »

Vincent Peillon.

Ancien ministre :

«Si certains veulent utiliser la laïcité, ça a déjà été fait dans notre pays (…) avec les juifs à qui on mettait des étoiles jaunes »

Gilles-William Goldnadel.

Avocat :

«Il faut dire que les Verts allemands n'ont pas grand-chose à envier à nos islamo-gauchistes français »

Robert Redeker.

Philosophe :

«La langue est la chair de la nation. Maltraiter la langue c'est blesser cette chair, la déchirer toujours plus »

Etienne Gernelle.

Directeur du Point :

"L'Histoire se déchaîne et nous n'en sommes que les spectateurs bavards"

Franz-Olivier Giesbert.

Editorialiste au Point

(à propos du président Obama):

« Une sorte de Nixon bonasse , avec lui toutes les bornes du cynisme ont été franchies. Il ne nous manquera pas »

François Bayrou.

Hommes politique :

«En 2022, je serai plus jeune que le président autrichien qui vient d'être élu…Regardez Shimon Pérès ! Il est devenu président d'Israël à 84 ans. L'âge n'est pas un obstacle »

Philippe Tesson.

Journaliste :

« Macron donne un sens à l'identité française Il en incarne l'un de ses aspects les plus positifs »

Roger Salomon WARGA

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

Agrées par la Préfecture de Paris et Seine-St-Denis
Habilitation n°02.75.021

A votre service 24h/24h
Nous vous évitons toutes démarches

Organisation rapide des obsèques Paris, Province, Etranger
Transports accélérés pour inhumations en Israël

30 monuments en exposition

AU CIMETIERE DE PANTIN
24-26, av. du Cimetière Parisien
93500 Pantin
Tél. 01 48 40 38 44 +

A PARIS
15, rue Malher - 75004 Paris
(Métro Saint-Paul)
Tél. 01 42 77 98 00 +

Le neveu de Scemama

■ D'abord, un aveu qui ne coûte pas cher : ce n'est pas parce que Serge Moati a eu la gentille imprudence d'écrire dès les premières pages de son livre que « Le grand désarroi » était excellent qu'on nous interdirait du même coup, au nom de l'éthique journalistique, de dire le plaisir que l'on a eu à lire « Juifs de France. Pourquoi partir » (Editions Stock 19 E).

André Scemama

On s'étonne en vérité que le populaire réalisateur de télévision n'ait pas eu jusqu'à présent , l'occasion de réfléchir aux relations intermittentes qu'il entretient avec le judaïsme mais aussi avec Israël surtout que son oncle André Scemama a été un des meilleurs correspondants que la presse française ait eu à Jérusalem. André à qui ce livre est dédié a été un homme de lumière et de conviction.

Serge Moati dit avoir voulu dans ce livre « juste comprendre » ce qui pousse nombre de juifs français à rejoindre Israël. Est-ce parce qu'ils veulent construire pour leurs enfants un tout autre avenir ? Ou bien parce qu'ils tentent de « bâtir un futur qui ait du sens » ? Moati est donc parti à la rencontre des candidats à l'aliya. Le réalisateur s'est donc transformé pour l'occasion en reporter. Pour constater, entre autres, qu'il existe une aliya de la peur, celle du cœur et celle qu'on est « obligé » de faire. Chemin faisant, il ne se prive pas d'observer qu'en Israël, « tout est judiciarisé, légalisé » et que « Kafka aurait pu être israélien ». Et puis il y a ce professeur de médecine , ancien chirurgien à Marseille qui explique à l'auteur que le doyen de la faculté lui avait dit un jour : « Tant que je serai vivant, aucun juif ne sera agrégé ».

Moati n'oublie pas de noter la très mauvaise image que les juifs français ont dans le pays : prétentieux, arrogants. Sans compter qu'en France même la « voix juive n'a plus de portée, la communauté à part raser les murs et se ghettoïser n'a pas d'avenir ».

Il faut attendre les toutes dernières pages de ce livre pour savoir les leçons personnelles que Moati tire de ce voyage à l'intérieur de soi. Il dit n'être jamais allé à la synagogue. Il reconnaît être le dernier juif de sa lignée .

Mais à ses obsèques, il veut quand même un rabbin…

Mais pourquoi joue-t-il au « maître ès judaïsme » au cours de l'entretien ennuyeux accordé aux grandes Gueules sur RMC ?

Conflits de presse

On raconte à propos de William Randolph Hearst, patron de journaux, devenu Citizen Hearst au cinéma, qu'il fomenta un jour la guerre dans une région où il dépêcha un de ses meilleurs reporters, chargé de raconter jour après jour l'évolution du conflit. Les journaux de Hearst connurent ainsi le succès et l'opulence.

La guerre ayant cessé, le journaliste n'envoya plus à son journal le moindre papier.

Le patron du journal envoya un télégramme à son reporter :

- Pourquoi n'envoyez-vous plus rien ?
- Parce que la guerre s'est arrêtée !
- Contenez-vous de me fournir vos papiers et moi, je vous fournirai la guerre !

C'est à cette histoire que l'on enseignait jadis dans les écoles de journalisme que l'on a pensé ces jours-ci quand on a appris que le patron du grand journal Yediot Aharonot Noni Mozes a rencontré en secret le chef du gouvernement Netanyahou. Le journaliste proposait au Premier ministre de cesser ses attaques quotidiennes contre lui à la condition que le Premier ministre s'oppose à l'existence du journal concurrent Israël Hayom , le quotidien gratuit qui, jour après jour, devenait le plus important journal d'Israël. De plus, il mettait en cause l'existence même du Yediot.

Noni Mozes

Quand la chose fut connue, les journaux du pays entrèrent dans des polémiques d'autant plus violentes que, pour le coup, chacun avait quelque chose à se reprocher.

Et cela se passe alors que la confiance que l'opinion publique manifeste à l'égard de la presse du pays en général, toutes spécialités confondues, est des plus réduites.

Préférence

■ Un titre piqué le 28 décembre dernier dans les colonnes du Haaretz, considéré comme le quotidien de l'élite israélienne :

« Il est préférable que nous ayons un chef de gouvernement de droite plutôt qu'un Marocain ! »

A rapprocher du fait qu'Amir Péretz, ancien ministre de la défense, a déclaré vouloir contester à M.Itzhak Herzog le poste de président du parti travailliste (le Camp sioniste).

Strasbourg

Il était fatal qu'un jour, l'histoire de la ville de Strasbourg, intéresserait l'édition israélienne. On vient de traduire pour les éditions Zalman Chazar le livre de Mme Deborah Kaplan consacré à « Strasbourg, les juifs, les chrétiens, la Réforme ».

V.M

בס"ד

En association avec les institutions sociales
de la communauté juive

LE SECOURS JUIF

renforce nos communautés dans leur action sociale

En ligne sur www.consistoire.org
ou envoyez vos dons
à l'ordre de "Le Secours Juif"
19 rue St Georges
75009 Paris
Renseignements : 01 40 82 26 42

CONSISTOIRE CENTRAL

www.consistoire.org

CONSISTOIRE COMMUNAUTÉS JUIVES PARIS ÎLE-DE-FRANCE

בס"ד

Avant le 1er Mars 2017

Creation.informelle@gmail.com

APPRENTISSAGE 2017

PLUS QU'UNE TAXE, UN ENGAGEMENT

Professionnalisez la formation des responsables associatifs

Valeurs, partage, efficacité : un socle de savoirs pour mieux agir.

IFM SAJ-SIF
INSTITUT DE FORMATION DES MÉTIERS DU SECTEUR ASSOCIATIF JUIF - SIF

Merci d'informer votre organisme collecteur que vous entendez affecter votre taxe d'apprentissage à :
IFM SAJ-SIF : 9, rue Vauquelin 75005 Paris.
Catégorie B du Barème (anciennement hors quota)
N° UAI 0755599D

"Formation technologique et professionnelle initiale inscrite sur les listes de la préfecture de Paris – IDF.
N° UAI 0755599D
Siret : 792 011 017 00011
Code NAF 8559 B

" Responsable d'associations culturelles, éducatives et sociales"," code NSF 330, certification professionnelle de niveau II enregistrée au RNCP par arrêté du 17/07/2015 publié au JO le 25/07/2015.

RENSEIGNEMENTS : 01.49.70.88.07 ifm.saj@gmail.com